

Les Hommes du jour / dessins de A. Delannoy ; texte de Flax

Flax (1876-1933). Auteur du texte. Les Hommes du jour / dessins de A. Delannoy ; texte de Flax. 1914-01-31.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Les Hommes du Jour

Annales Politiques, Sociales, Littéraires et Artistiques

Dessin de GRANDJOUAN.



Hebdomadaire : Le Samedi
10 centimes.

31 Janvier 1914. - N° 315
7^e ANNÉE

Georges DUFAYEL

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION À
HENRI FABRE
19, Rue Jean-Jacques-Rousseau, 19, PARIS (1^{er}).

Téléphone
321.42.

ABONNEMENTS :

UN AN.....	6	1
SIX MOIS.....	3	1
ETRANGER		
UN AN.....	8	2
SIX MOIS.....	4	2

Georges DUFAYEL

Dans notre société capitaliste, quelques monstres humains se développent avec rapidité, comme des champignons sur le fumier. Ce n'est point qu'ils montrent des qualités morales ou intellectuelles extraordinaires, qu'ils se signalent à l'attention publique par quelques faits nobles et courageux. Nous avons déjà fait le procès de quelques-uns d'entre eux, ce qui est juste — ce qui est peu si on ne prend le soin de signaler en même temps les tares de l'état de choses déplorable grâce auquel ils peuvent usurper des titres et des places qui, dans une société plus équitable, ne leur seraient certainement pas consentis.

L'actualité qui nous tire tantôt à hue, tantôt à dia nous a portés à étudier cette semaine un de ces monstres-là. Et nous avons fini par le considérer, dans sa mesquine personnalité, comme un produit étrangement symbolique de notre société pourrie où tout est dévolu au seul prestige de l'argent. Alors que les forbans de tout acabit sont adulés, estimés, honorés, s'ils réussissent, des penseurs, des artistes, d'incontables bienfaiteurs de notre pauvre humanité, étouffent sous le poids de la contrainte et de l'effort. Au nom de cette vague et quelquefois funeste agitation qu'on appelle travail, on porte au pinacle certains malfaiteurs qui n'ont fait trop souvent que spéculer sur le labeur d'autrui, s'enrichir aux dépens d'une multitude exploitée, vivre enfin grassement en trafiquant sur l'ignorance d'un public dupé par des dirigeants peu scrupuleux.

Il s'agit aujourd'hui de démasquer la conduite de M. Georges Dufayel, potentat du commerce et qu'on a voulu présenter parfois comme un philanthrope, comme un bienfaiteur de la classe pauvre qu'il exploite.

Né le 15 janvier 1855, de parents plus que modestes, dont le père était charbonnier et dont la mère était concierge, M. Georges Dufayel a débuté au service des écuries de la maison Brion, rue Basse-du-Rempart.

De palefrenier, le 25 juillet 1871, il entrait à la maison Crespin aîné, comme groom, au tarif de un franc de salaire par jour. Après un certain temps de stage dans cet emploi, il passait au service de la caisse, en 1876, et gagnait vingt et un francs par semaine.

Dès 1879, aidé par sa patronne, M. Georges Dufayel installe, rue de la Nation, une maison de location de voitures pour noces avec l'appoint de l'argent de M. Crespin. Et vers 1881, il prend une place prépondérante dans la direction des affaires de la Maison de Vente à Crédit. En 1883, la santé de M. Crespin devenant chancelante, M. Georges Dufayel devient le maître absolu de la situation. Consulté par un docteur ami de M. Georges Dufayel, M. Crespin gagne l'Algérie où, prétend-on, il doit se rétablir. Il y meurt au contraire le 8 février 1888. M. Georges Dufayel, de patron fictif qu'il était, devient le patron effectif de l'ancienne maison Crespin. Le 29 novembre 1889, il est associé en nom collectif. Le 30 janvier 1891, il est seul propriétaire de la maison de vente à crédit du boulevard Barbès. Car, en effet, Mme veuve Crespin avait alors un fils unique, Jules Crespin, qui venait d'accomplir son service militaire. Entré dans la vie civile après le décès de son père, il épousait Mlle du Gast quelque temps après sa libération. Mme veuve Crespin s'opposait au mariage et réclamait un conseil judiciaire. Instance et appel, sa demande est déboutée, bien que défendue par M^e Waldeck-Rousseau. Jules Crespin était défendu par M^e Barboux, devenu par la suite membre de l'Académie Française. Waldeck-Rousseau, pour récompense de ces signalés services, devenait l'éminent conseiller de M. Georges Dufayel. Il émargeait à ce titre pour dix mille francs par mois. Grâce à son appui, M. Georges Dufayel

était fait chevalier de la Légion d'honneur en 1896 (Exposition de Bruxelles) et, peu après, officier.

Voyons à présent s'il doit ces distinctions à ses qualités exceptionnelles de commerçant : location de voitures pour noces, maison de nouveautés à Versailles, colonnes postales, publicité Montesquieu, affichage national, distribution d'imprimés, plage de Sainte-Adresse, cycles Rochet, indicateur Dufayel, caisse des familles, etc... ont lamentablement échoué. Une seule affaire demeure dont les bénéfices couvrent les autres frais : la maison de crédit fondée par le père Crespin et dont M. Georges Dufayel n'a fait que prendre les rênes. Cependant, grâce à ses hautes relations dans le monde de la politique et de la finance, grâce à l'appui des quotidiens qui émargent à son budget de publicité, M. Georges Dufayel est un des commerçants les plus connus et les plus puissants de France.

Cependant, la carrière rapidement progressive de M. Georges Dufayel ne fut pas sans nuages. L'exploitation qu'il fait de certains ouvriers et ouvrières dont le salaire est descendu chez lui jusqu'à un franc et un franc cinquante par jour lui a amené, en 1905, une grève dont il a bien fallu que la presse à ses gages parle elle-même : 150 de ses meilleurs employés l'ont quitté il y a trois mois pour se constituer en association qui a pris pour titre « La Semeuse de Paris » et dont le siège est 12, boulevard de Magenta. 60 à 80 autres ont fondé, pour le concurrencer, « Le Syndicat d'Abonnement », 26, rue des Poissonniers. Pas un de ces travailleurs ne lui a enlevé moins de 50.000 francs d'affaires par an.

Depuis, bien qu'on ait étouffé leur importance, les derniers faits qui se sont passés chez lui sont encore présents à toutes les mémoires : afin d'agrandir ses magasins, M. Georges Dufayel a donné congé à 80 locataires qui devront quitter un de ses immeubles pour le terme d'avril. Dans son numéro du 2 courant, *Le Petit Parisien* a prétendu que M. Georges Dufayel leur allouait 25.000 francs d'indemnité. Cette assertion est fausse. A la suite de quoi, sous la conduite des citoyens Cochon et Bodechon, le Syndicat des Locataires a résolu de faire une manifestation. Celle-ci a eu lieu le 22 écoulé, avec le concours du Raffût de Saint-Polycarpe, dans les magasins Dufayel. Deux cents agents expulsaient les manifestants. Quatre d'entre eux furent arrêtés, sous menace du revolver, et séquestrés arbitrairement, en dehors de toute loi, pendant une heure, sans avoir subi d'interrogatoire, dans une des pièces de l'immeuble, par ordre de M. Siron, officier de paix. Il s'agit à présent d'établir les responsabilités de ce coup de force.

Enfin, dimanche dernier, 15.000 manifestants groupés avenue des Champs-Élysées, en face de l'hôtel particulier de M. Georges Dufayel, huèrent le propriétaire philanthrope. Un peu de philanthropie, s'il vous plaît, m'sieurs, dames, de la bonne philanthropie, c'est-à-dire de celle qui ordonne de commencer par soi-même et de pouvoir faire édifier pour son compte personnel, dans le plus beau quartier de Paris, sur l'emplacement d'un des domaines d'une des plus vieilles familles de France, la famille d'Uzès, un hôtel qui est revenu au prix coquet de douze millions de francs.

Et voilà, à présent, un des principaux méfaits précédents de M. Georges Dufayel : l'ancienne maison Crespin, qui est maintenant la maison Georges Dufayel, avait été fondée en 1857 par M. Lavarde père, qui s'adjoignit son fils en 1880, et son gendre, M. Jean Daniel, en 1878. M. Crespin, qui avait apporté les capitaux, avait résolu cependant de partager les bénéfices de la maison avec cet associé. A la mort de M. Crespin, M. Lavarde fut relégué par M. Georges

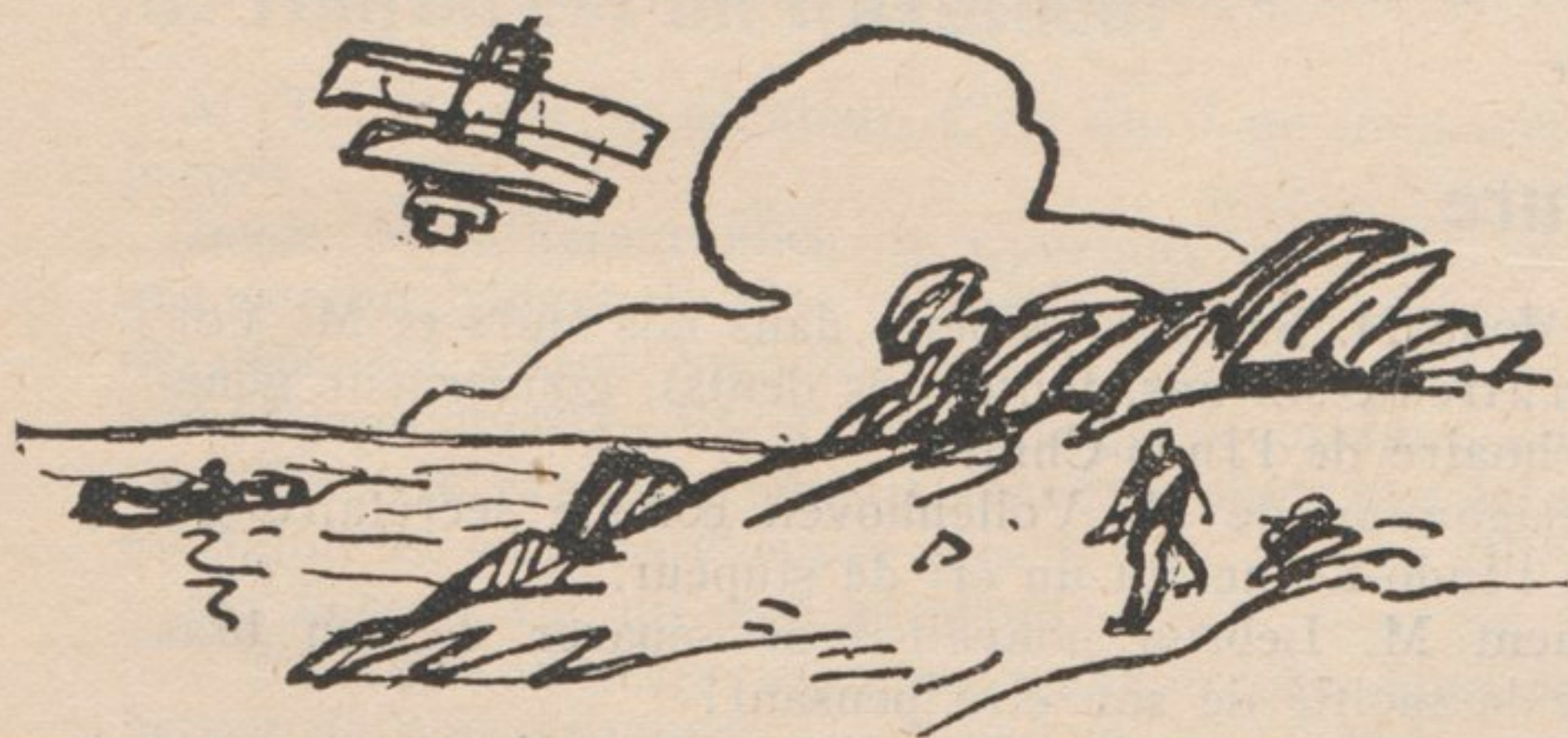
Dufayel dans un emploi subalterne. Agé aujourd'hui de quatre-vingt-quatre ans, incapable de travailler, il habite 12, rue du Chevalier-de-la-Barre, un modeste pavillon et il n'est même pas assuré du nécessaire. Son fils est mort tuberculeux l'an dernier, après trente-trois ans de services dans la maison Dufayel où il gagnait huit francs par jour. Enfin, M. Jean Daniel est atteint de paralysie du côté droit, sans espoir de guérison, et complètement réduit à la misère, après trente-sept ans de labeur au service de la maison Dufayel. Tel est le philanthrope, le bienfaiteur!

Mais une juste revanche semble se préparer. Malgré le silence de la presse salariée par M. Dufayel, la vérité commence à éclater de toutes parts sur les qualités commerciales, philanthropiques et autres de ce roi du commerce. Deux notes de l'office de publicité Dufayel, l'une du 15, l'autre du 22 janvier courant et signées de M. Dandaud, directeur du service, ont été envoyées à tous les journaux pour les prier de garder le silence sur les démêlés actuels de M. Georges Dufayel avec ses locataires.

Là encore, en disant la vérité, toute la vérité; rien que la vérité, nous aurons fait notre devoir.

Voilà donc, à quels moyens, les exploiters qui nous régissent, en sont réduits, pour parvenir, par la société capitaliste. Il n'est pas vrai qu'on gagne de l'argent. On le conquiert sur la souffrance et sur la mort — sur la souffrance et sur la mort des autres. On le vole. Une grosse fortune ne s'établit jamais sans faire de victimes. L'argent grâce auquel on a tout, bien matériel et bien immatériel, l'argent grâce auquel on obtient le droit de commander et les honneurs qui en découlent, c'est la rançon du mensonge et du vol toujours, du crime quelquefois. Chapeau bas devant les voleurs et les assassins. Le veau d'or est encore debout!

PLOCK.



== Coups d'ailes ==

Un journal bourgeois publie, toutes les semaines, sur la question sociale, des interviews qui se ressemblent singulièrement. C'est, en effet, toujours un gros capitaliste, à qui l'on demande son opinion sur le socialisme, et qui éclate de rire, en demandant à son tour ce que c'est que ça tant il trouve la chose ridicule.

Ce que les gens qui jouissent de tout ne peuvent pas comprendre, c'est que les gens qui ne jouissent de rien aient l'audace de se plaindre. Qu'est-ce qui les empêche de devenir riche?

Et là-dessus l'étalage des rengaines habituelles sur la puissance de l'épargne. Vous n'avez pas le sou, disait-on déjà en 1848; placez cela à la caisse d'épargne, vous le retrouverez sur vos vieux jours.

Les sourires des gens qui n'ont besoin de rien n'empêchent pas la société d'être ainsi faite, que de deux enfants qui naissent, l'un est élevé dans la dentelle, se développe, grandit au milieu d'un luxe dû au travail d'autrui; devenu homme s'amuse comme il l'entend, du matin au soir, et coule jusqu'à sa mort une existence qui n'est troublée que par les douleurs communes, en usant de tout sans rien produire; tandis que l'autre, misérable ne mangeant jamais à sa faim,

obligé dès le plus bas âge à un labeur forcené, traîne péniblement une vie tout entière consacrée à embellir celle du premier.

Nos gros messieurs conviennent que ce n'est pas précisément juste, mais ils déclarent du haut de leurs millions, plus ou moins honnêtement acquis, que les choses ne sauraient être autrement. Pourquoi?

Parce que la propriété est sacrée, parce que l'héritage est sacré. Pourquoi?

Ils ne peuvent le dire. Seulement les choses se sont toujours passées de la sorte, les sociétés ont toujours été basées là-dessus; et, par conséquent, il est grotesque de penser qu'on y changera jamais quoi que ce soit.

Que l'inégalité ait constamment régné sur la terre, c'est ce que, en effet, il est difficile de nier; mais qu'elle doive y régner éternellement, c'est une conséquence qui ne nous paraît pas forcée. L'établissement de la justice sera, nous sommes loin d'en disconvenir, une transformation considérable, mais si l'on ne commence jamais, sous prétexte que c'est inutile et qu'on n'aboutira pas, il est certain que rien ne changera. Nul ne doit avoir droit au luxe, tant que quelqu'un manque du nécessaire.

Henry MARET.



Les Aventuriers

L'arrestation du financier Germain, prévue ici même il y a trois semaines, nous laisse indifférent. M. Germain s'était spécialisé dans la culture intensive des « poires ». Un juge d'instruction vient d'avoir le courage de mettre fin à ce productif négoce. Les « poires » ont donc la satisfaction de voir leur égoïste jardinier mis dans l'impossibilité de les compresser davantage. Laissons-les à leur joie. Pour nous, qui n'avons pas pour « elles » plus de sympathie qu'elles ne méritent, nous ne saurions nous associer à leur contentement.

Pour un Germain arrêté et mis dans l'impossibilité de s'approprier le bien d'autrui, combien d'autres vont continuer, de plus belle, à exploiter l'éternel gogo? C'est la vie!

Ici, depuis sept ans — cela ne nous rajeunit pas! — nous avons le plaisir de dire sur nos contemporains tout le mal et tout le bien que nous en pensons. Sans crier gare, nous laissons souvent tomber sur leurs têtes des tombereaux d'injures et quelquefois aussi les plus jolies fleurs de notre jardin. Les uns et les autres sont surpris que nous nous intéressions à eux. Parfois ils en sont ravis et bien souvent désolés. Notre originalité consiste à ne rien leur demander, ni avant, ni pendant, ni après l'opération. Dans l'état actuel de nos mœurs journalistiques, de bonnes âmes ont peine à croire au désintéressement de notre sport favori. La louange et le blâme sont sujets à rétribution et à tractation. C'est l'évolution de la presse de plus en plus commercialisée qui veut ça. Rien d'étonnant qu'aux yeux de certains nous soyons vendus à ceux-ci, payés par ceux-là. Que celui qui a versé dans notre caisse le plus petit maravedis pour vanter ses vertus ou le mettre à l'abri de nos critiques veuille bien lever la main? Nous lui accorderions volontiers la parole. Personne ne bouge? Allons, continuons et méprisons les vipères et leur venin.

Indignement calomnié un jour par un journaliste plus bourgeois que socialiste, dans une salle de rédaction, je portai au directeur du journal la collection des Hommes du Jour en lui disant cette seule phrase: « Voici notre journal depuis sa fondation; il n'est pas, là-dedans, une ligne que nous ne puissions rééditer sur un simple désir exprimé. Quant aux personnalités, aux vertus, aux qualités, au talent desquelles nous avons rendu hommage, elles savent, elles, que nos écrits sont désintéressés. » Que l'on me taxe d'orgueil si l'on veut, mais je suis fier, très fier, d'avoir ainsi dirigé cet organe. Je suis heureux en pensant que mes collaborateurs dévoués, les Maret, les Méric, les Reuillard, les Torchet, les Béliard et toute la pléiade d'écrivains et de journalistes qui ont honoré ces colonnes, puissent dire: « Nous avons travaillé en pleine clarté. » Je dois avouer, à ma honte, que cette façon d'être ne m'a pas enrichi. Plus pauvre que Job, j'ai la consolation de ne pas respirer sur du fumier.

Mes lecteurs savent que je n'ai pas l'habitude de parler de moi, que ma plume imparfaite n'est au service que des généreuses causes. Je me permets cette fantaisie aujourd'hui uniquement parce que M. Germain, que j'ai contribué à assommer, crie bien haut qu'il est — maître chanteur lui-même — la victime des maîtres chanteurs. Les récriminations intéressées de M. Germain ne peuvent pas m'atteindre; mais il est tant d'envieux et de mufles pour souffler aux oreilles complaisantes le poison subtil de la diffamation que cette petite mise au point s'imposait.

Le monde de la politique, de la finance recèle un ramassis d'aventuriers de grande et de modeste envergure. Les colonnes des Hommes du Jour seraient insuffisantes pour les démasquer tous. Nous prenons la liberté grande d'en happer quelques-uns au passage quand l'actualité les met particulièrement en évidence. Si ces messieurs trouvent la plaisanterie mauvaise, nous en sommes navrés pour eux, mais notre école du journalisme a comme devise le mot fier que jetait notre cher et regretté Louis Nazzi à la face des marchands du Temple: SINCÉRITÉ.

Nous estimons, sans chercher noise à personne, qu'il est des façades de probité, d'honneur, de vertu, qu'il faut démolir pour montrer aux yeux des naïfs combien est grande la pourriture intérieure. M. Germain, juif polonais, ce qui n'est ni sa faute! ni la mienne! ni un crime! se permettait — lui, le naturalisé et déserteur — de nous donner à tout propos, et surtout hors de propos, des leçons de patriotisme. (Nous avons démontré combien son patriotisme était désintéressé!) Cette impudence nous a paru intolérable. M. Germain nous a cherché, il nous a trouvés. Tu l'as voulu, Albert Germain! Et ils sont tous ainsi, les « honnêtes gens »!

Arthur Meyer, juif, est catholique; M. Dufayel, catholique et Français et multimillionnaire, jette à la rue des chiens de chrétiens; M. Etienne, ancien ministre de la guerre, parce qu'il n'a jamais servi, délaisse un moment ses combinaisons financières pour que chaque Français donne les trois plus belles années de sa vie pour la défense de son coffre-fort; l'Action antifranaïse des Daudet, des Pujos et des Maurras injurie tous les jours les meilleurs et les plus clairvoyants des Français pour la satisfaction de bas appétits; Briand veut séduire la démocratie pour préparer le retour du Roy. Tous ces aventuriers se fichent du peuple, de la patrie, des principes comme de la première chemise qu'ils ont saïe. Qui donc écrivait: « Quelles fripouilles que les honnêtes gens »?

Henri FABRE.



Albert Germain (1)

Nos lecteurs ont appris, par les quotidiens l'arrestation de Ladislas Piotruszynski, dit Albert Germain, directeur du journal financier *La Cote* et de la Banque Française des Comptes Courants. Ces journaux qui, la semaine précédente, inséraient encore les communiqués du journal *La Cote* et faisaient prudemment le silence sur la qualité des affaires financières faites par Albert Germain, tombent maintenant avec rage sur l'homme qui est à terre. Nous ne les aiderons pas dans cette besogne.

Alors que personne n'osait dénoncer l'escroc qu'on vient mettre en état de ne plus nuire, seuls ou à peu près seuls, nous avons publié la vérité sur ses trafics. Nous avons fait, à ce moment-là, acte nécessaire de salubrité. Nos lecteurs se rappellent encore certainement la biographie que nous lui avons consacrée au commencement du mois dernier. Mais, à présent que l'action judiciaire est commencée contre ce financier, nous n'aurons pas le mauvais goût d'insister sur la qualité de nos affirmations qui viennent d'être sanctionnées.

Doublure

Voici donc M. Sarraut (Albert) dans nos murs et M. Vollenhoven (trente-six ans, toutes ses dents), gouverneur général intérimaire de l'Indo-Chine.

La désignation de M. Vollenhoven comme secrétaire général de l'Indo-Chine fut un cri de stupeur.

Comment M. Lebrun pouvait-il se séparer de son bras droit, de la moitié de son être pensant?

Qui le saura jamais?... Ce qu'on sait maintenant, c'est que M. Lebrun, ému, demanda à M. Vollenhoven de lui désigner son successeur auprès de sa personne:

« Monsieur le Ministre, je vous dois tout, mais je crois m'acquitter en vous donnant M. Garbit, ancien élève de Polytechnique... »

— Mais Garbit est gouverneur à La Réunion et il est difficile...

— Mais, en attendant qu'il rentre en congé, que diriez-vous d'un inspecteur des colonies?

— Un inspecteur, jamais!

— Mais s'il sortait de Polytechnique? M. Loisy, par exemple?

— Sortant de l'X! Ça change, je me laisserai peut-être tenter... Ça fait bien sur l'Annuaire.

Et, réfléchissant quelques minutes, M. Lebrun, hochant la tête, déclare désabusé:

« Un inspecteur... même sortant de Polytechnique! Ça ne peut faire qu'une foutue doublure! »

Ce mot authentique est dédié à M. Loisy, inspecteur des Colonies, qui n'hésite pas à répondre à ceux qui téléphonent à Albert:

« Le ministre, c'est moi! »

M. Loisy oublie qu'il n'est qu'une doublure, et une foutue doublure, comme le disait son ministre!

(1) M. Maurice Germain, directeur du *Journal des Chemins de Fer, des Mines et des Travaux publics*, nous prie de porter à la connaissance de nos lecteurs qu'il n'a aucun rapport, de quelque nature que ce soit, avec Albert Germain, qui fait l'objet de cet écho.

Commerçants

A l'angle d'une rue et du boulevard Saint-Germain dont ils obstruent le trottoir de leurs paniers et de leur banc à écailles, il y a un couple de bistrots, grands vendeurs d'huîtres. Amusant, parfois, leur trafic. Ainsi, Lui, quand il prépare un plat du savoureux mollusque, il boit le jus à même la coquille que, délicatement, ensuite, il dépose en bon ordre sur la blanche faïence. Que voulez-vous ? Il goûte extrêmement le liquide onctueux cet homme, suivant en cela les préceptes des classiques de la Cuisine, lesquels estiment ce jus l'ornement et le suprême du coquillage ; mais s'en éloignant aussi, car ils prescrivent également de n'en séparer point l'animal, qu'il s'agisse de beignets, croquettes, petits soufflés ou, simplement, des huîtres nature. Au reste, le client l'apprécierait-il ? Ce n'est pas certain ; et il n'en paierait pas davantage.

Elle, moins artiste, moins portée sur sa bouche, ne songe pas à ces bagatelles. C'est la bonne négociante de l'association. Diligemment, elle comble les vides incessants de ses paniers à 80 centimes, à l'aide des huîtres à 60 ; à 70 quand manque la denrée la meilleure marché ; mais c'est un sacrifice. Et, le croiriez-vous, jamais elle ne place des huîtres à 80 dans la corbeille de 60 !

Telles sont les exigences du commerce.

C'était « le commerce » aussi que nous faisait voir un jour, en son entrepôt, le représentant d'un grand marchand de vins. Il y avait là des futailles imposantes et des bouteilles en nombre ; les cachets étaient divers ! mais, à l'entendre, le vin était toujours le même. Calomnie, sans doute ; ressentiment, peut-être, contre un patron hargneux ? Lecteurs qui n'avez pas souvent le poids à votre pain, jamais le litre à votre bouteille de lait — les verriers, n'est-ce pas, ne peuvent fabriquer des récipients à la juste mesure ! — dupes éternels, et dupeurs sans doute, aussi, à l'occasion, lecteurs, qu'en pensez-vous ?

M. Tournon est un travailleur

M. Tournon est un sénateur. C'est aussi un industriel et un patron.

Jeudi, M. d'Estournelles de Constant déplorait au Sénat que sur un budget de cinq milliards, plus de deux milliards de dépenses soient engloutis par la paix armée et totalement improductifs. Et il posait cette question : comment augmenter le capital productif français alors que la natalité est faible et la main-d'œuvre rare ?

M. Tournon eut un mot héroïque :

« Eh ! que voulez-vous, nous travaillerons deux ou trois heures de plus par jour. »

On est rarement aussi franc. Certainement M. Tournon, nous travaillerons quelques heures de plus chaque jour, nous travaillerons le dimanche, même au jour de l'an, si vous voulez. A moins que vous ne vous... Non, nous travaillerons et vous empochez, car, n'est-ce pas, il serait scandaleux que, pour la cause patriotique, vos « petits bénéfices » soient diminués.

La couveuse artificielle

Un journal colonial contenait récemment, sans citer de nom l'histoire de certain fonctionnaire colonial en service au Congo qui... couvait des œufs pour tuer le temps.

Une dindonne refusant d'accomplir son devoir maternel, notre homme s'allongea sur son lit, plaça les œufs entre ses jambes et attendit le résultat. Chaque jour, ses amis venaient aux nouvelles.

La cité de Brazzaville tout entière s'intéressait à la couvée. Les paris étaient engagés. Finalement, on apprit qu'un dindonneau était né de notre fonctionnaire qui, triomphalement, parcourut la ville en annonçant à tous l'heureuse délivrance...

Ce dindon n'est pas un canard... Mais, comme nous tenons à consacrer la gloire de ce fonctionnaire, qui peut d'ores et déjà concourir pour « gagner le million », nous dirons qu'il s'appelle Chamarande (Victor) et qu'il est administrateur adjoint de première classe des Colonies.

Comme on ne savait qu'en faire, M. Merlin, qui s'y connaît en hommes, le bombardra inspecteur général de l'instruction publique au Congo ; coût : 12.000 francs par an.

M. Chamarande est aidé par sa belle-sœur, nommée pour la circonstance institutrice aux appointements annuels de six mille...

La chronique ne dit pas si, pour ce prix-là, elle aide M. Chamarande (Victor) à couvrir les œufs de dindon.

Ajoutons que M. Chamarande, couveuse artificielle, est également l'inventeur du haquet monocycle à traction humaine, brouette qui fait la joie des loustics du Congo et pour les essais duquel M. Chamarande a réussi à se faire allonger quelques billets de mille par le ministère !

L'art de la conférence n'est pas « galvanisé »

« Galvanisée » la conférence, aujourd'hui, a fait dire à l'un de nos échos l'écriture de son auteur. Les dieux savent pourtant qu'il avait écrit « galvaudé ». Participe sévère mais juste : qu'un sombre et terne Doumic parle de Saint-Simon — comment la grandeur du sujet n'écrase-t-elle pas le téméraire ? — que des suppôts de l'Eglise et du Roy abiment J.-J. Rousseau, que Sarah entretienne une assemblée de grues en herbe de ses débuts, tout cela est médiocre, médiocre, s'adresse à un public médiocre ; c'est de l'entreprise, non de l'art ou de la littérature. Il faut de ça aux revues qu'on ne lit plus guère en attendant qu'on ne les lise plus du tout ; il faut de ces résumés falots, incolores, insipides, à notre bourgeoisie ignorante, brutale et pressée. Galvaudage, galvaudeurs, l'art actuel de la conférence tient dans ces deux mots.

Pour le Mont Saint-Michel

On nous a annoncé que la réélection de Deschanel à la présidence de la Chambre ne lui permettait pas de conserver celle de la Société des Amis du Mont-Saint-Michel, et on a appelé à le remplacer Léon Bérard, le sous-secrétaire aux Beaux-Arts du feu cabinet Barthou.

Qu'a fait M. Bérard pour le Mont en cette dernière qualité ? Rien. A-t-il solutionné les questions, urgentes depuis les origines de Dujardin-Beaumetz, qui se posent, fort graves, à son sujet, menaces contre le caractère insulaire du Mont et contre la conservation de certaines parties des murailles, police intérieure, envahissement de la réclame et des marchands, etc. ? Non, rien de tout cela n'a avancé d'un pas. Sans doute, en qualité de président de la Société, Bérard ira gravement chez son successeur aux Beaux-Arts lui faire observer combien la situation est sérieuse... et urgente...

Bérard rentrera peut-être un jour au ministère. Certes, Jacquier sera qualifié pour lui succéder à la présidence des Amis et, à son tour, il se rendra chez Bérard, gravement, pour lui faire observer combien la situation est sérieuse... et urgente...

Et il en sera ainsi probablement jusqu'à ce qu'à la place du Mont même, anéanti, la Société des polders et d'autres industriels aient fait pousser de grasses prairies.

Parler suffit à nos grands hommes, quel que soit le sujet qui les occupe. Agir n'est point leur fort et, du reste, les Bureaux ne le veulent pas.

La grand'messe d'Albert

Tout récemment, Mercy-le-Haut inaugurait un Comice agricole, sous les auspices de M. Mézières, sénateur. Il faut savoir que Mercy-le-Haut est le doux patelin de M. Albert Lebrun, ministre actuel des Colonies.

M. Mézières invita les députés des « mares » voisines à honorer de leur présence cette cérémonie relevée de la présence d'un ministre. Mais l'ouverture officielle était fixée à une heure qui effara quelques-uns de nos honorables :

« Onze heures du matin — Pourquoi pas neuf heures comme pour les autres comices ? »

M. Mézières, à qui ce propos fut tenu à plusieurs reprises, parut fort embarrassé. Enfin, à bout, il avoua :

« C'est que voilà... Albert (c'est de M. Lebrun qu'il s'agit) m'a demandé lui-même de fixer cette heure. Il veut assister à la grand'messe à Mercy-le-Haut... et comme elle commence à dix heures... vous comprenez... il ne peut guère être libre avant onze heures... »

Parbleu !

Des journaux :

« A la demande de plusieurs familles alliées à la famille royale et qui habitent Paris, une messe de *Requiem* sera célébrée en la basilique de Saint-Denis, le mercredi 21 janvier.

« Cette coutume, établie sous la Restauration, avait cessé depuis de nombreuses années. »

Parbleu ! Il a fallu le règne de Raymond I^{er} pour qu'on la rétablisse.

La « famille royale » a bien choisi son heure.

Tapage méthodique

Lu, dans un journal de paroisse :

« Modèle de budget catholique :

En 1914 je donnerai AU MOINS (en lettres capitales. Il est capital en effet de ne pas donner de limites à la générosité) :

Sainte-Enfance, 0 fr. 60. — François de Sales, 0 fr. 60. — Propagation de la Foi, 2 fr. 60. — Ecoles d'Orient, 1 fr. — Quêtes séminaires, 2 fr. — Ecoles libres, 1 fr. — Institut catholique, 0 fr. 50. — Terre sainte, 0 fr. 50. — Abolition esclavage, 0 fr. 50 (!!!). — Denier de Saint-Pierre, 1 fr. — Aumône de Carême, 2 fr. — Denier du Culte, 5 fr. »

Et c'est tout ? Que non ! Ailleurs, sous le titre : « Avez-vous vu ? », nous lisons : « Mais oui et j'en suis désolé ! Tout le monde en parle, je le sais bien. Que voulez-vous ? Ce n'est pas un oubli... mais une invite. La croix et les chandeliers du grand autel si beau avec ses marbres neufs et ses discrètes dorures sont maintenant atroces. C'est vrai : d'accord. Eh bien ? Vous voulez les faire dorer ! Mais dépêchez-vous. Il est encore temps pour Noël. M. le Curé n'y mettra pas obstacle, j'en suis sûr. Il sera même très content... et reconnaissant. Essayez ! »

L'aimable, l'adorable manière d'obtenir du fidèle tout ce qu'on en attend ! S'il n'a pas été assez large, qu'il médite encore ce « Programme d'examen » de fin d'année (toujours dans le même journal) :

1° Ma conscience est-elle en ordre ?

2° Mes comptes à jour ?

3° Mes fournisseurs payés ?

4° Mes entrepreneurs réglés ?

5° Mon denier du culte versé ?

6° Ai-je fait assez grande part aux pauvres et aux œuvres. Il me restera en fin d'année, comme plus tard, à la fin de ma vie, tout ce que j'aurai donné. Alors... »

Alors, fidèles, n'hésitez plus ! Il fait froid : dorez la croix et les chandeliers, payez votre denier au culte, versez pour saint François-de-Salles, pour saint Pierre, pour les Ecoles d'Orient et l'Institut catholique ! Laissez crever les victimes de l'hiver : les terrassiers pour qui la terre trop dure ne veut plus s'ouvrir, les marinières pour qui l'eau se fige ! Votre conscience sera en ordre !

L'art d'apprendre

Marcel Prévost, dans ces *Annales* envahissantes et encombrantes, exprime compendieusement ses principes de l'Art d'apprendre. C'est un tissu de banalités, une superflue logomachie. Quelqu'un devrait expliquer d'abord, à ces pontifes, l'art d'enseigner.

Où va l'argent ?

L'état de saleté dans lequel se trouvent la plupart des rues de Paris est déplorable. Jamais, au grand jamais, même au beau temps où la capitale était bouleversée par les travaux du Métro, les rues ne furent si défoncées, si boueuses. Mais, celle d'entre toutes qui détient le record de la laideur, c'est à coup sûr la rue Saint-Vincent, qui dégringole sur un des versants de la Butte-Montmartre. Cette rue, qui était macadamisée, est depuis quelques mois défoncée par les lourds chariots qui emportent les matériaux de démolition des vieilles maisons ouvrières de jadis et qui rapportent les matières premières nécessaires à la construction des immeubles modernes qu'on est en train d'édifier, pour le plus grand avantage des propriétaires, à la place des modestes refuges ouvriers.

Non seulement les proprios chassent les petits locataires de Paris et les forcent à aller habiter les banlieues, mais ils défoncent encore les routes et les rues pittoresques qui restent. Cependant la municipalité pourrait aussi veiller à ce que ces agissements soient réprimés. La rue dont nous parlons n'est plus que plaies et bosses, amas de moellons écrasés et de terre argileuse. Elle est devenue absolument impraticable. En plein Paris, au vingtième siècle, il y a des rues que rougirait de posséder la plus lointaine campagne. A quoi sert donc l'argent versé par les contribuables ?

La phrase historique de Veuillot

« Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté parce que tel est votre principe ; mais quand je suis le plus fort je vous l'ôte parce que tel est le mien. »

Ah ! qu'il faut la répandre, la dire et la redire cette phrase de Veuillot, au sujet de laquelle on ergote quelque peu ces temps-ci ! C'est tout le dogme de Rome, la somme de ses principes, le résumé de sa doctrine en peu de mots, et tout homme qui la saurait par cœur devrait, semble-t-il, avoir horreur de ces principes, de cette doctrine mortelle.

Comme elle projette une lumière éblouissante sur l'actuelle politique. Rome est la moins forte chez vous, elle réclame tout pour elle, la liberté d'enseigner, sa part des bourses et des subventions scolaires, l'entretien de ses églises, la mainmise sur l'armée, un gouvernement à ses ordres ; parce que, si sectaire qu'elle puisse paraître quelquefois, la République a, malgré tout, une tolérance, une liberté, qui est « son principe » et dont l'Eglise — et les hommes plus ou moins masqués qui travaillent pour elle — ne peuvent qu'abuser. Deviendraient-ils les plus forts, trouverions-nous le même asile, le même support auprès d'eux ? Ah, mille fois non : l'aveu de Veuillot, terrible comme une prophétie, est le plus salutaire des avertissements.

Républicains, entendez-le.

Tanguons

Nous avons trouvé, dans les imprimés que le facteur nous a remis, un prospectus tout à fait subjectif :

TANGO RECTIFIE : LE SEUL

approuvé par l'Episcopat et la clientèle catholique etc... etc...

suivaient l'adresse du professeur et le prix à forfait.

C'est tout à fait charmant.

Nous savons bien que l'Eglise permet les pires débauches (nous ne parlons pas, en ce moment, de l'innocent Tango), mais il y faut employer la manière hypocrite qui sauve tout : le corps et l'âme, par le mensonge.

Et puis, pêcheresses, pêcheurs, n'y a-t-il pas, en fin de compte, pour absoudre vos crimes, la confession. Alors ? Mais tant que vous n'aurez qu'un petit tour de tango sur la conscience, ne vous croyez pas de trop grands coupables. Notre Sainte Mère l'Eglise est indulgente. Elle vend même des indulgences. Il y en a à tous les prix.



Samedi prochain 31 janvier, à 8 h. 30 du soir, aux Folles-Bettes, avenue Mathurin-Moreau, Paris, grande fête organisée par

LE CINEMA DU PEUPLE

avec le concours de la Muse Rouge et de Marguerite Greyval. Partie cinématographique variée : *Les Misères de l'Aiguille*, *Les Obsèques du citoyen Francis de Pressensé*, *L'Hiver !... Plaisirs de Riches ! Souffrances des Pauvres !* Causerie par Minot, secrétaire de l'Union des Syndicats.

Prix d'entrée : 1 franc. Demi-tarif pour les enfants au-dessous de douze ans.



Les "Assureurs"

Le hasard intelligent m'ayant, récemment, mis en possession d'une lettre imprudente adressée par un greffier mal inspiré au chef de contentieux d'une Compagnie d'assurances, j'ai publié ce document duquel il ressort qu'un fonctionnaire assermenté de la 4^e Chambre (3^e Section) du Tribunal civil reçoit des pourboires et des étrennes.

Une enquête est ouverte à ce sujet et des parlementaires vont s'occuper de cette affaire. La Presse, elle aussi, a dit son mot là-dessus. Seule de presque tous les quotidiens, la *Bataille Syndicaliste*, organe de la classe ouvrière, a cru devoir garder le prudent silence d'un Conrart. On se demande, étant donné que la question intéresse spécialement et directement la classe ouvrière, qui pourra bien en parler, si ce n'est le journal qui prétend représenter et défendre cette classe.

Nous nous passerons donc du concours du journal syndicaliste. Il faudra bien que, tôt ou tard, il dise aussi son opinion sur le sujet. La campagne, en effet, ne fait que commencer, autour du petit scandale que nous venons de mettre en lumière, on entrevoit toute une série de scandales du même genre.

J'ai déjà, dans le dernier numéro de la *Guerre Sociale*, dévoilé l'un des procédés ordinaires des Compagnies d'assurances et exposé le mécanisme de l'*escroquerie à la conciliation*, par laquelle les travailleurs accidentés se voient frustrés des trois quarts de la rente que leur a accordée la justice.

Aujourd'hui, je veux examiner le rôle de certains médecins qui, de gré ou de force, se font les auxiliaires et les complices des assureurs.

Je viens de retrouver un discours prononcé à la Chambre par le docteur Doizy, député des Ardennes, le 3 juillet 1913. Documenté et précis, ce discours, qui demeure toujours d'une actualité frappante, indique fortement les complicités et les complaisances rémunérées des dits médecins.

Il suffit de citer quelques lettres parmi celles que l'orateur apportait à la tribune.

Première lettre:

21 décembre 1906.

Cher docteur,

Nous vous serions bien obligés de nous remplacer le bulletin de guérison ci-joint, relatif au blessé F..., avec la guérison portée au 24 courant au lieu du 31.

Le Directeur régional de la X...

Deuxième lettre: *De la P..., Compagnie d'assurances.*

Saint-Etienne, le 7 janvier 1913.

Monsieur le docteur G..., à Saint-Etienne.

Cher docteur,

Pour le blessé Bonnemain, pour terminer avec lui, nous porterons la guérison au 14 courant; veuillez me rectifier le bulletin ci-joint.

Signé: Le Directeur régional.

Troisième lettre:

28 juin 1906.

Monsieur le docteur,

Ainsi que nous vous l'avions demandé précédemment, vous voudrez bien, pour ne pas nous créer des embarras inutiles, vous éviter de parler d'écrasement ou de sections sur les

certificats réservés à la mairie. Veuillez nous modifier le certificat ci-joint.

Le Directeur régional.

Quatrième lettre: *De la P...*

2 octobre 1906.

Monsieur le docteur,

Nous allons vous adresser ce jour un de nos rentiers, le nommé V..., avec lequel nous sommes d'accord pour le rachat de sa rente. La réduction primitive était de 12 o/o; la réduction nouvelle sera de 8 o/o, que nous vous demandons de porter sur le certificat que vous voudrez bien nous délivrer pour nous permettre de nous entendre.

L'Agent de la Compagnie.

Notons que l'ouvrier V... était menacé de se voir chassé de l'atelier s'il n'acceptait pas une rente de 8 o/o au lieu d'une rente de 12 o/o.

Mais bornons là nos citations. Nous pourrions, certes, dans le discours de Doizy, en puiser quelques autres. Lui-même n'a donné lecture que des lettres les plus intéressantes. On peut voir par là comment assureurs et médecins s'entendent pour dépouiller les travailleurs accidentés.

Il est vraiment temps qu'on dirige l'attention des pouvoirs publics vers ces repaires de malfaiteurs que sont les Compagnies d'assurances, et qu'on s'occupe à rechercher les remèdes utiles.

Pour nous, il n'y a qu'un remède, un seul: la monopolisation des assurances. C'est chose aisée à démontrer. Tant qu'on laissera des Compagnies privées, dont le but unique et essentiel est de s'enrichir, se charger d'assurer les accidents, on peut être certain qu'en dépit de toutes les lois et de toutes les surveillances les ouvriers seront victimes.

Le monopole seul peut fournir le minimum de garanties à l'ouvrier. Il faudra bien qu'on se décide à examiner le problème et, malgré les résistances intéressées, qu'on fasse rendre gorge aux flibustiers assureurs.

Victor MERIC.



La morale et le tango

Figurez-vous, dans une rue maussade et déserte, une épicerie mal achalandée: boutique sans lumière; odeurs louches, tout un remugle de pétrole, d'huile rance et de fromage antique. Derrière son comptoir, le boutiquier s'embête: le client ne vient pas. Mais aussi, pourquoi l'huile est-elle rance, pourquoi le fromage, poudré de pellicules, est-il dur comme granit? — Parce que c'est la tradition: le père de cet homme ne renouvelait jamais la marchandise, n'aérail jamais la boutique, détestait le mouvement et la nouveauté. Le fils ne peut être autrement. Ainsi que l'ancêtre, il exècre le bruit: un marmouset prend-il du plaisir à s'ébattre devant l'huis de l'échoppe? L'épicier, furieux, l'oblige à décamper: ce moutard lui gâtait l'ennui de sa solitude.

Cet épicier m'apparaît exactement semblable à Mgr Amette et à tant d'autres pasteurs, grands clercs en morale et décence.

L'Eglise n'est pas habile: elle s'est figée dans l'immobilité de sa foi ennuyeuse et de sa morale mortuaire. Elle fait profession de mépriser la vie, la joie et le plaisir: pour

cela, elle se meurt. La voilà maintenant qui part en guerre contre le tango, alors que cette danse fait les délices des meilleurs chrétiens. Faut-il qu'on soit désœuvré dans cette épicerie pour s'occuper si gravement d'un amusement si mesquin? Faut-il qu'on comprenne peu les choses de la vie pour jeter ainsi l'anathème sur toute sorte de plaisir! Faut-il qu'on tienne peu aux derniers clients!

Ne croyez pas que je veuille défendre le tango : l'exemple de ce pauvre Richepin, ineffable gaffeur, m'inciterait plutôt à faire le contraire. Et puis cette danse étant adorée des bourgeois, — disgracieux par définition — je la soupçonne fort de manquer de beauté. D'ailleurs cela m'est indifférent : un singe grimpe aux arbres et se pend aux branches par la queue, un papou ventripotent saute sur place devant un autre papou pour lui faire des grâces, un bourgeois danse le tango : chacun se divertit comme il peut.

Ce qui m'amuse, c'est que l'Eglise, ou plutôt les églises — la concurrence obligeant les rabbins et les protestants à suivre le mouvement — interdisent la chose sous prétexte qu'elle est indécente. J'avoue que je ne comprends pas bien où commence et finit la décence. Tout ce qui a rapport au désir, à l'amour, à la volupté, peut devenir, en une minute d'énervement plus grand ou de plus grand abandon, indécent ou lascif. Or, si l'on interdit le tango, il faut interdire toutes les danses. La danse est née de ce besoin qu'on a de détendre ses nerfs quand l'émotion les surexcite. Elle est, d'autre part, le plus vieux signe par quoi les hommes ont exprimé leur joie : et je me demande si les hommes n'ont pas dansé avant de rire. Mais la chose la plus émotive, celle qui détermine l'influx nerveux le plus puissant, celle qui provoque aussi la joie la plus profonde, c'est l'amour. Lucien a dit très exactement que la danse était vieille comme l'amour, le plus ancien de tous les dieux. Une danse qui n'est pas amoureuse, une danse qui est froide et sans but, qui ne s'adonne pas de la volupté, parfum sacré de la vie, cette danse est inutile ou ridicule. Je sais bien que chez certains peuples sauvages on pratiqua des danses guerrières ; la chasse même on la mima : ainsi certains nègres font l'admiration de leurs congénères en imitant la démarche des animaux que les Nemrods poursuivent : ce sont là des contorsions grossières ; et si c'est la représentation d'un plaisir, c'est celle d'un plaisir vil et inférieur. La danse amoureuse est au contraire respectable parce qu'elle emprunte son charme au sentiment le plus beau du cœur humain.

Parcourez les histoires ; transportez-vous dans les différentes contrées qui font à la terre un habit d'arlequin : partout la danse voluptueuse fut en honneur, et partout elle fut la plus belle des danses. Lorsque les religions étaient encore des formes différentes du culte de la vie, la danse n'était qu'une phase du rite religieux.

Au bord du Nil, on honorait Isis, mère de toute fécondité, en promenant le phallus retrouvé de son époux ; et la ronde des couples se nouait autour de cet emblème. Plus au nord, par delà les Cyclades, c'étaient les mêmes jeux. On fêtait en dansant Dionysos, dieu de la Gaité ; au temps des bacchanales, les vierges et les garçons, offrant aux yeux leur fière nudité, s'ébattaient sur des outres gonflées et rendues glissantes par l'huile dont on les enduisait ; ils se poursuivaient, ces êtres jeunes, ils se mêlaient, tombant parfois, enlacés, pour se relever et pour s'étreindre encore ; et ils dansaient ainsi, en l'honneur de la vie joyeuse et toute belle.

Et c'étaient les mêmes fêtes, d'Ecbatane à Biblos, empire de Mylitta, de Biblos aux deux Syrtes dont les rivages étaient habités par les peuples les plus voluptueux de la terre, des Syrtes au pays Ibérien, qui resta la patrie de la danse ; ce fut ainsi de Thapsus aux terres germaniques, aux roches scandinaves, où les hommes couleur de lait et les belles vierges du Nord célébraient dans la forêt leur danse plus recueillie, mais encore voluptueuse, en l'honneur de Fréa, déesse de l'Amour ou de Fulla, dispensatrice de la Beauté.

Voilà pourquoi, sans doute, les anciens dieux restèrent si longtemps jeunes et vénérés. Le christianisme avait à peine cinq cents ans de vie, qu'il vieillissait déjà, égrota et podagre, et ne se maintenait au sein des hommes que par la terreur et par la violence de ses prêtres.

Pourtant les danses religieuses existèrent aux premiers temps du christianisme. A la veille des fêtes, les chrétiens se rassemblaient devant les porches des basiliques : les hommes

et les femmes dansaient entre eux, tard dans la nuit ; et, de l'aveu des pères de l'Eglise, ces danses n'étaient ni chastes, ni décentes. Mais on les tolérait, pour attirer les païens au culte nouveau, pour leur montrer que la religion de Jésus comprenait, autant que le paganisme, la joie de vivre. Mais, quand les païens vaincus furent enrôlés sous les plis du labarum nouveau, cette concurrence fut jugée inutile : un concile du septième siècle proscrivit ces fêtes ; l'Eglise tournait déjà le dos à la lumière de la vie : ainsi devait-elle s'étioler dans l'obscurité de la mort.

Mais elle fut impuissante à réfréner chez les meilleurs des chrétiens ce besoin de la danse lascive. A travers les siècles, les danses païennes des Saturnales se perpétuèrent : le carnaval est l'un de ces vestiges. Et l'Eglise eut beau faire : d'un bout à l'autre de la chrétienté, la danse resta ce qu'elle devait être : une manifestation de l'amour. A deux pas de Saint-Pierre de Rome, on dansait la *gaillarde* lascive, la vive *tarentelle*, la *saltarelle* même, cette poursuite, par l'amant, de la fiancée qui s'échappe. C'était, en Espagne, terre de l'Inquisition, le *boléro*, la *rondena* ; c'était, tout auprès de Grenade, les danses chaudes, les danses langoureuses importées par les Maures, ces danses toutes semblables à la *chika*, encore triomphante dans l'Afrique entière, au pays noir, où les hommes musclés et les belles femmes au corps de bronze imitent par leur danse, le soir, autour des feux, les gestes rythmés, les mouvements tendres ou frénétiques de l'amoureuse possession.

Presque toutes ces danses furent prosrites par l'Eglise ; mais le peuple les aima d'autant mieux. Il en sera de même pour le tango, si la mode, plus puissante que l'évêque, le laisse vivre. Que dis-je ? l'interdire, c'est le lancer plus sûrement. Faire savoir qu'il est lascif, c'est donner aux chrétiens l'envie plus grande de le danser. Car la volupté est un besoin pour l'homme et c'est son désir de chaque instant — son désir, d'ailleurs le plus noble, le plus vivant, le plus légitime. Quant à la Morale, elle est, pour les religions, une cause de décrépitude ; et c'est justice : la Morale n'est que laideur, hypocrisie. La Morale est néfaste parce qu'elle est une violence qu'on fait à la Nature, parce qu'elle tend à l'amoindrissement de la vie : mais c'est cela, justement, qui la rend si fragile.

André GYBAL.

Consolation



— C' qui m' console c'est qu'on trouve toujours plus malheureux que soi.

Dessin de Franz MASEREEL.



Les tracas du Père Berlaud

A cinquante ans passés, las d'un demi-siècle de solitude, après avoir longtemps réfléchi et pesé tous les aléas d'une aussi grave décision, le père Berlaud décida de se marier.

Bien sûr que ce n'était point pour faire des « bêtises », car, maintenant, avec l'âge, il n'était plus guère porté sur la « chose » ; quelques crises, de temps en temps, et le calme revenait.

Mais il avait besoin d'une femme, d'une bonne ménagère pour nettoyer ses frusques, ravauder ses chausses, préparer la soupe, une sorte d'esclave, enfin, à qui, en échange de ses services, il donnerait le gîte et ferait, si possible, un ou deux « enfants », afin que les « mayeux » de la justice et du gouvernement ne puissent venir, après sa mort, s'emparer de son bien.

De taille moyenne, un peu voûté, la tête puissante et carrée, pleine de gerçures, ayant cette teinte terreuse, couleur de pomme cuite, si commune chez les paysans, — teinte qui est la patine du temps — les mains calleuses, aussi dures que roc, la dent rare et sale, mais le cheveu hirsute, abondant et doré, le père Berlaud n'avait rien d'un bellâtre ni d'un don Juan ; on l'eût plutôt comparé à ces vieux troncs de chênes centenaires, contre lesquels la pluie, le vent, la grêle, le soleil et le froid, — toutes les coalitions des saisons, — viennent tour à tour s'acharner, sans jamais les détruire, tellement ils tiennent à la terre par leurs immenses racines.

Mais à force de privations de toutes sortes, grâce à un travail opiniâtre et aussi à sa sordide avarice, il avait réussi à amasser un petit pécule, une fortune pour un paysan, et maître Gratsac, tabellion à Chanu, lui avait assuré un placement de premier ordre : un bon billet de mille francs, — cent pistoles, — placés en première « apothèque ».

En outre, il avait sa maison, — petite mesure couverte en chaume, — (avec un jardin par devant et un « plant » par derrière), — des poules, des canards, des lapins, une vache, une vache superbe, qui, à elle seule, valait bien cent écus, voire même trente-cinq pistoles. Et, tous les hivers, il engraisait un cochon.

Ses voisins l'enviaient. Jean Catel, de Cambuzo, le plus jaloux d'entre eux, disait à qui voulait l'entendre :

« Sacré père Berlaud ! En a-t'y d'la chance ! Où va-t'y don les qu'ri, tous ses écus ? Ça n's'rait-t'y point de d'dans sa bosse qu'y tir'rait tout c'lo ? »

Car, à tous ses désavantages physiques, il fallait encore adjoindre celui-là :

Il était bossu.

Elise Foucault, plus connue dans le pays sous le nom de « la grande Elise » était ce qu'on appelle un beau brin de fille.

La trentaine proche, en mûrissant sa taille, ne faisait qu'accentuer sa plantureuse beauté. Son teint pâle, — d'une pâleur somptueuse, — contrastait avec la tranche rougeaude et maflue de la plupart de ses compatriotes, et, dans ses lèvres charnues, où circulait un sang rouge et vif, plus d'un mâle aurait bien voulu mordre, à grandes goulées.

Elégante et rude, avec je ne sais quel charme brutal et quelle saveur barbare, elle était de celles-là qui, dès qu'elles

paraissent devant un homme — prince ou manant, richard ou purotin, — remplissent toute sa carcasse de désirs.

Aussi, tous les mâles se la disputaient, et l'ondoyante canaille leur dispensait ses faveurs à tour de rôle, au gré de ses caprices.

Il en était résulté pour elle la souffrance de deux maternités, — un garçon et une fille. — Mais cela n'avait aucunement altéré sa robuste charpente ; au contraire, après les relevailles, elle n'en était que plus appétissante.

Chaque semaine, — le samedi, — la grande Elise s'en allait à Clairefougère, mettre un peu d'ordre dans la cambuse du père Berlaud, faire ses « lavées », brosser ses hardes, exécuter les menues bricoles du ménage.

Elle qui se donnait au premier venu, — pour le plaisir, — avait toujours, jusqu'à présent, résisté aux tentatives du vieux, lorsque, excité par la vue de cette belle fille, il esquissait quelques attaques, en vue de « la chose ». Aussi, en avait-il conçu un vif dépit, et, pour arriver à ses fins, tout un travail s'était fait dans sa tête obtuse.

Un soir de juin, le père Berlaud, le cerveau lourd de toute une semaine de réflexions, se décida à faire à la grande Elise des propositions matrimoniales, et, tout de go, il entra de plain-pied dans le sujet.

— Dis-don, té, c'est-t'y qu'tu m' voudrais tout d'mêm' pour ton homme ? J'prends tes deux enfants, t'achète une conduite, et pis ça ira comm'ça !...

La grande Elise, bouche bée d'étonnement, n'en revenait pas d'un semblable aveu. Elle lui répondit en vraie Normande :

— Je n'dis point oui, je n'dis point non... On verra c'lo...

Mais le samedi suivant, après avoir, huit jours durant, songé à cette offre alléchante qu'elle ne comprenait point, mais qui lui plaisait tout de même, — vu que le vieux devait avoir pas mal d'écus, — ce fut elle qui, la première, aborda la question. Point de discours, une simple phrase :

— Ça s'ra pour dans un mois, si vous v'lez...

Tous les deux s'occupèrent d'aller « qu'ri » les papiers nécessaires à l'état-civil ; lui à Fresnes, elle à Moncy, les deux communes voisines.

Les deux publications furent faites aux portes de la mairie, et, le dimanche, du haut de sa chaire, le curé annonça la nouvelle à ses ouailles, qui, toutes, en restèrent béates d'étonnement. L'office fini, après s'être trempé les phalanges dans le bénitier, — un nid à microbes, — les paysans s'en furent, s'avouant entre eux que la grande Elise était « ben sûr une sorcière, et qu'elle avait jeté un sort sur le pauvre père Berlaud ».

Le jour de la cérémonie arrivé, M. le maire, — un ci-devant marquis, — ceignit l'écharpe municipale, toute moisie et déteinte, — servant d'habacle à quelques centaines de mites, — et leur lut les obscurités du code Napoléon ; puis, les registres signés et paraphés, il leur fit présent d'un livret de famille, en leur disant, — le sourire du grand siècle sur les lèvres, — qu'« il était destiné à enregistrer une douzaine de descendants, et que, une fois rempli, on pourrait leur en délivrer un autre ». De gros rires fusèrent.

Le cortège se rendit ensuite à l'église, où il ne fit que passer, sans que les cloches aient seulement tintées, car la mariée avait « fauté », et le curé, un gros rougeaud, lançait des regards furibonds, en récitant ses orémus, à la pécheresse, qu'in petto, il vouait aux flammes éternelles.

A midi, on se mit à table, en face de mets pantagruéliques, et le cidre bouché, — le bon « bër » qui carrie les dents les plus robustes, — coula au plein des écuelles. Jusqu'à quatre heures, les mâchoires fonctionnèrent âprement. Ensuite, un violoneux tira de son crincrin quelques sons aigus, et, jusqu'au soir, on dansa.

Puis la ripaille recommença jusqu'à ce que, très tard dans la nuit, les godailleries finies, les hommes saouls engrossèrent les femmes excitées, sur une couche de foin, au pied des meules...

Le père Berlaud et la grande Elise ignorèrent toujours la lune de miel, chantée sur tous les tons par les poètes et les romanciers du monde et du demi-monde.

Lui l'avait épousée dans l'espoir d'en faire son bien, sa chose, mais il fut vite déçu. L'accorte gaillarde avait un tempérament volcanique, et ses sens, toujours inassouvis, demandaient autre chose que de vaines promesses. « Il lui en fallait », coûte que coûte, et le pauvre vieux ne pouvait jamais la satisfaire.

Aussi recommença-t-elle vite à courir le guillerou. On la vit successivement avec Chirard, une espèce de satyre qui puait le bouc, Jules Mayeux, dit le « colonel », dont les cuites étaient journalières, le gros Salé, dit « Sans-Chemise » ; un trio de voyous, auxquels elle se livrait, sur l'herbe ou dans les étables, selon les circonstances, à tour de rôle, ils lui passaient sur le ventre. Elle était maintenant semblable à ces gouines, qui, dans les grandes villes, font la retape au coin des carrefours. La campagne normande lui tenait lieu d'asphalte et les « petits sous » de café, additionnés de « calva-dos », remplaçaient les tournées sur le zinc.

Sans connaître les préceptes de notre national Béranger ni de ses vertueux acolytes, elle prenait cependant au sérieux la question, si grave, de repopulation, en pondant, chaque année, un infortuné moutard destiné à grossir le lot des futurs défenseurs de notre chère patrie.

La race des petits Berlaud pullulait et menaçait de devenir une calamité pour le pays. Ces méchants mômes, vêtus de loques, sales, crasseux, et se battant entre eux pour un quignon de pain, présentaient tous les symptômes du crétinisme alcoolique et vivaient de chapardages, de rapines.

Leur père — aux tablettes de l'état-civil, du moins — maintenant se faisait vieux. Son corps, nouveau et maigre, jadis si robuste, se desséchait, rapetissé, cassé en deux comme pour rentrer dans la terre, cette terre qu'il avait tant aimée, qu'il aimait encore furieusement, pour laquelle il s'était usé. Ses forces diminuaient, il tremblait frileusement aux plus chaudes journées de juillet, écrasé par le fardeau des ans. Enfin, il dut s'aliter...

Un matin de décembre, le père Hodiesne, un vieux chiffonnier qui habitait dans « la cour de la grimace », à Tinchébray, en sortant de son taudis, trouva la grande Elise le nez dans la boue du ruisseau, ne donnant plus signe de vie.

La maréchaussée, prévenue, une enquête fut ouverte. On apprit que « la femme à Berlaud » était arrivée dans le pays la veille, à la tombée de la nuit. On l'avait vue dans tous les bistrots malfamés de la localité, accompagnée de voyous, auxquels elle offrait des tournées de tord-boyaux, en leur tenant des propos canailles et orduriers. Mais quand les bouges des marchands de folie furent fermés, elle s'en alla errant par les rues et, finalement, ivre-morte, elle vint s'affaler dans le ruisseau, où, ce matin de décembre le vieux chiffonnier la trouva inanimée...

Jean Catel, de Cambuzo, se chargea d'aller jusqu'à la ferme de Clairefougère annoncer au mari la fatale nouvelle...

« Père Berlaud, j'ons eun' ben triste nouvelle à vous dire : « la grande » s'est noyée... »

Furieux, le vieux, qui s'était couché, se redressa sur son grabat :

« Sacré garce ed femelle ! ol' té partie comm' c'lo d'pis hier la rel'vée... A-l'é s'ment soigné not' vache et l'cochon itou ? »

Ce fut là toute l'oraison funèbre de la grande Elise, la femme à Berlaud.

René MORLEY.



Fantaisie

Il faut tout rendre !

Nous sommes profondément heureux d'insérer cet appel vibrant, tout imprégné des joies du Carmel et d'en nommer l'auteur, Monseigneur Touchet-Tout, évêque de Cambrai. Sa Grandeur, ayant daigné remarquer notre zèle en faveur de la cause qu'Elle défend, a bien voulu accorder Son Inestimable Collaboration aux Hommes du Jour. Elle n'avait pas cru devoir signer cette manifestation première de Sa Pensée, mais Elle nous a autorisé, au cours de la correction des épreuves, à La nommer. C'était nous honorer deux fois.

L'année 1914 s'annonce sous d'heureux auspices pour la France.

Le pays n'est-il pas, en effet, pénétré, chaque jour davantage, du plus pur esprit évangélique ? Ce ne sont que symptômes heureux, que favorables promesses pour le chrétien, pour le catholique romain qui, seul, en vérité, se trouve en perpétuel état de grâce auprès de Dieu et auprès du Gouvernement.

Et l'on conçoit l'allégresse qui, peu à peu, s'empare du clergé et des fidèles au spectacle de tant de conquêtes heureuses qui sont les signes d'un renouveau certain de leur puissance.

Ici, c'est la Candeur et la Modération, vertus méconnues trop longtemps, qui régissent enfin les assemblées politiques, domptent les passions des détestables démagogues, refrèment les ambitions malsaines du radicalisme autoritaire et brutal. Là un Apaisement souverain fait succéder le calme délicieux aux déplorables agitations d'un peuple aveuglé, qui apprend ainsi, de pasteurs doux et sublimes, où se trouvent la vérité et la vie !

Le riche se dépouille avec un zèle que ses directeurs spirituels trouveraient excessifs s'ils ne donnaient eux-mêmes l'exemple de tous les renoncements.

Trois fois béni sera le temps qui vient, où le pauvre, soulagé des maux dont les riches l'avaient chargé, vivra tranquille et désarmé sous un gouvernement paternel, tandis que ceux qui possèdent assumeront seuls la lourde tâche du paiement des impôts, de l'entretien des armées, de la création des œuvres sociales, de la conservation d'un crédit ébranlé par un demi-siècle de corruption.

Partout l'on donne, et, miracle de la charité, on donne à ses ennemis mêmes ; on donne d'abord les richesses mal acquises, les biens constitués par la spoliation : restitutions exemplaires, qui montrent que ce peuple a enfin une Conscience, un Ame, une Direction.

La Russie, nation vertueuse sans laquelle la France dix fois déjà eût été anéantie, nous avait battus à Sébastopol, car nous avions besoin alors d'être punis ; honteusement, des soudards lui avaient volé une cloche, qu'ils cachèrent dans les tours de Notre-Dame. L'un des premiers signes de notre rénovation morale a été de rendre à sa patrie l'instrument sacré, de le délivrer d'une possession impie. Notre maître, l'Élu des sages et des purs, en sa profonde justice, a fait exprès le voyage de l'empire du Nord, cierge au poing et discipline aux épaules, pour supplier le tsar d'accepter ce premier témoignage de notre repentir, indépendamment des menus milliards que nous lui permettrons encore d'emprunter à nos bourgeois.

Le Roi Catholique nous a cédé le Maroc. A son geste chevaleresque, le gouvernement réparateur a répondu par une restitution splendide, en attendant mieux.

On pourrait multiplier ces exemples édifiants. Ce ne sont que débuts, certes, en la voie, douloureuse peut-être, mais qui conduit aux éternelles félicités, où la France s'est engagée, conduite par Jeanne d'Arc et de saints zéloteurs, les frères Aristide, Louis, Raymond, et autres justes.

Ce ne sont que prémisses ! Chacun sans doute est stimulé à faire mieux encore. Et déjà circulent autour d'une colonne infâme des ouvriers prêts à jeter bas ce monument des violences exercées jadis sur des peuples confiants. Nous avons osé enlever, à la douce Allemagne, des canons qui n'étaient entre ses mains que symboles de paix et de sérénité ; nous en fîmes, en un moment de terrible égarement, l'abjecte colonne Vendôme. Elle a trop duré ! Elle a trop longtemps

rappelé le souvenir de vaillances et de victoires aujourd'hui détestées. Rendons à l'Allemand naïf et tendre ce bronze qui lui appartient ! Déjà Raymond le Juste en a, sans doute, confié la promesse à l'ambassadeur du Prussien ignorant de la haine. Ce diplomate exquis ne pensait pas aux plus nécessaires revendications ; il n'a pas craint d'inviter à sa table le Chef que nous vénérions et, se contentant de l'abandon total, spontanément consenti par nous, de l'Alsace-Lorraine, terres allemandes, que nous avions honteusement détenues, il oubliait volontairement la colonne ! C'était trop de grandeur d'âme : nous allons l'expédier à Berlin, où sa place est marquée sur la Pariserplatz. En vérité, 1914 est une année d'expiation !

Il faut tout rendre ! Ce sera le cri des électeurs prochains, enflammés des délices du renoncement.

A l'Italie, que donnerons-nous qui soit égal à ses bienfaits ? Un de ses fils lui remit ce tableau qu'un de nos rois déroba (par amour, il est vrai) au plus illustre de ses peintres. Elle n'a pas voulu conserver ce trésor. Ce geste admirable a sans doute incité en partie notre pays à un retour sur lui-même. Que lui rendre ? D'aucuns, des socialistes probablement, des gens sans foi, un Doumergue peut-être, protestant qu'attendent les flammes éternelles, parlaient d'un méchant petit tableau. Dérision ! Que lui rendre ? Mais, la France.

Nul n'ignore que la France, amalgame de peuplades sans force et sans dignité, a été enfin créée par ce Jules César, le plus glorieux des Italiens. Napoléon, second en gloire de l'immortelle péninsule, reprit et perfectionna l'œuvre de son devancier ; la France appartient donc bien, par la grâce du ciel, à ces deux héros d'Italie.

A l'Italie nous rendrons la France !

Monseigneur TOUCHET-TOUT.

Les Étrangers (1)

(Suite)

Pourquoi prendrai-je parti ? Je suis pénétré du néant des choses. Je m'en voudrais d'anéantir des illusions, mais je dois vous dire que vous êtes atteints de métamorphose. L'âge vous guérira de cette affection incommode. Vous nourrissez des idées qui se combattent ; convainquez-vous que la vérité n'existe pas, puisque vous êtes incapables de réaliser l'accord. Autour de vous vous ne rencontrerez que des appétits ; pour se satisfaire, ils empruntent des voies différentes, et c'est tout. Moi, je n'ai plus faim. J'ai éprouvé toutes les sensations que l'homme est susceptible de ressentir. J'entre dans le stade de la décrépitude et le pileux de mon crâne se raréfie. J'ai rêvé autrefois de gloire et de profits. Je fus longtemps ce phénomène qu'on appelle l'officier proposé, mais j'ai vu triompher les intrigants et le genuflecteurs. On n'est rien par soi-même ; on n'est que ce que l'on paraît aux autres. Subjectivité et objectivité. Je vous le déclare *sub rosa*, il faut s'efforcer de paraître. Assistez trois heures consécutives à la manœuvre de votre compagnie. Si votre capitaine est retenu chez lui parce que sa femme vient de casser ses œufs, votre peine est perdue. Mais dérangez-vous seulement cinq minutes et l'effet escompté sera atteint, si votre présence est constatée par ceux qui peuvent influencer sur votre destinée. Au temps où le bataillon était détaché, j'assistais tous les jours aux répétitions de la fanfare, à côté du commandant Crispin. Le métier était peu fatigant ; cependant, j'étais coté comme l'officier le plus actif du bataillon. Les camarades parcouraient le guéret, mais on ne les voyait pas. On ne saurait trop insister sur l'importance de l'opération connue sous le nom d'astiquage de la grille. En dehors de tout, l'argent est un aide précieux. C'est, dit-on, le nerf de la guerre ; l'or aussi, du reste, car qui dit or dit nerf. Le travail n'est pas rémunérateur ; son influence est donc faible. Vous êtes payés en raison de la

fonction que vous occupez et non du rendement que vous obtenez. Persuadez-vous de l'inanité de l'effort. Prenez seulement soin d'arriver à l'heure. Persuadez-vous que vos opinions politiques ne valent pas que vous vous échauffiez le sang dans la controverse. Soyez tolérants et ne vous disputez pas la parcelle de bonheur que vous aurez pu vous procurer. Ne parlez pas de vos femmes, mais de la femme, considérée comme la matière première du plaisir ; voilà un sujet qui ne vous divisera pas et resserrera au contraire les liens très connus de la camaraderie.

« Sans prendre de ma qualité de militaire un orgueil qui ne serait pas justifié, je dois convenir que le prestige du pantalon garance n'est pas imaginaire. Que si j'en doutais, je devrais attribuer les succès incontestables que connaissent les militaires à leurs dispositions conquérantes. En réalité, ces considérations sont solidaires. L'état de militaire suppose la réalisation de conditions physiques qui impressionnent favorablement le sexe à notre endroit. Si mûre que soit votre tunique, elle abrite un homme à qui il ne manque aucun organe ni accessoires, que ces organes ou accessoires soient indispensables à notre propre existence, ou qu'ils soient nécessaires à la confection de la vie de nos procréatures, tout en n'étant pas absolument exigés par la nôtre. Dès lors, nous perçons les cœurs de nos rapières. Si c'est dans le monde militaire que nous opérons, notre valeur intrinsèque vient se superposer à celle que nous confère notre titre. Cependant, s'il y a un certain mérite à vulcaniser son supérieur, on ne saurait trop blâmer ceux qui se penchent concupiscentement sur les échelons inférieurs de la hiérarchie. En passant, messieurs, admirez comment mes paroles ne soulèvent aucune protestation. *Qui habet aures audiendi audiat*. Eh bien ! la femme est la seule chose qui procure des sensations toujours nouvelles, et la satisfaction qu'elle nous donne est peut-être celle de toutes les sensations matérielles qui se soit le moins modifiée depuis l'origine des mondes. Elle se distingue des autres en ce qu'un facteur sentimental peut intervenir et la renforcer, mais non sans qu'une souffrance morale vienne s'y ajouter pour en accroître l'intensité. Quoi qu'il en soit, le plaisir charnel est le plus banal des plaisirs, et c'est celui qui sera recherché avec le plus d'avidité. Personnellement, je ne vous célerai pas, étant donné que je suis à la fois sensuel et sentimental, que, lorsque le désir qui me pousse vers la femme prend sa source dans la région supérieure à l'ombilic, cette impression cardiaque ne me permet pas de goûter la volupté dans sa plénitude, et qu'au contraire, quels que soient les raffinements que me permet l'absence de tout amour, toutes les subtilités recherchées ne me satisfont pas complètement précisément à cause de l'absence du clou de girofle sentimental. J'avais eu l'idée de confectionner un travail d'hiver sur un sujet aussi rempli d'intérêt. Mais nos généraux tournent leurs efforts vers des études moins ardues, et il est à croire que tous ont gardé de leurs passions éteintes une remembrance attristante, car si la question les préoccupe en ce qui concerne nos hommes, ce n'est jamais que pour envisager les conséquences brûlantes du mal d'aimer, que nous subissons tous, ou à peu près. Témoin notre général qui fait apposer dans chaque infirmerie, à deux mètres d'élévation — cette hauteur me semble exagérée, *quo non ascendam* ? — un récipient cylindrique d'où isse un tube de caoutchouc que termine un appendice cylindro-conique destiné à une adaptation non pas curative mais prophylactique. Or, messieurs, c'est souiller la noblesse du commerce érotique que de faire descendre l'homme des hauteurs sublimes de l'amour au terre à terre d'une opération injectrice et purificatrice. C'est pourquoi nos soldats se montrent très peu empressés à suivre les conseils du général. Et à ce propos il m'a été conté une histoire assez drôle par le capitaine Despuces. Le colonel Pangolin s'est fait sergent par le général lorsqu'il lui a fait part de la répugnance des hommes à utiliser l'appareil. Et vous apprendrez demain qu'un homme sera désigné chaque jour, dans chaque compagnie, parmi les plus maladroits au tir — coïncidence — pour

(1) Voir à partir du numéro 304.

aller à l'infirmerie apprendre la manière de se servir du permanganate de potassium. Ah ! messieurs, nos généraux possèdent des étoiles, des feuilles de chêne et des éperons dorés, ils ne dédaignent pas les vins capiteux et les mets savoureux, mais malheureusement pour eux et pour nous, ils ne peuvent plus s'appliquer l'adage : *sine Cerere et Bacchus friger Venus*. Ainsi s'explique leur dépit et leur animosité contre l'amour, dont ils ne veulent plus voir que les inconvénients. Hélas ! messieurs, permettez-moi cette confiance, c'est là un état d'âme que je connaîtrai bientôt et ce sera la seule particularité qui me rapprochera de nos grands chefs. Ce n'est pas sans terreur que je considère l'époque prochaine où le contact du pied de la table me rappellera des souvenirs anciens. Mais je ne veux pas contrister la jeunesse exubérante qui m'environne. J'ai voulu vous montrer combien il est facile de s'entendre, par le choix judicieux des sujets de discussion et des thèmes de conversation. En amour, il n'y a guère d'opinions inconciliables, et les moins réactionnaires en politique ne dédaignent pas ailleurs les agissements rétrogrades. »

On aimait le président pour son humeur conciliante. Sur-tout, on n'eût pas voulu le contrarier. Le repas s'achevait toujours dans un calme alanguissant. En général, et sauf chez les jeunes et les exaltés, l'entente silencieuse et tacite était scrupuleusement observée ; les paroles étaient superficielles et ne traduisaient pas les sentiments. On semblait ne pas connaître les sujets qui défrayaient les conversations dans les autres milieux. Le fait du jour, la mort d'un prince, la chute d'un homme d'Etat, le discours sensationnel d'un leader, tous les événements dont la vie était tissée paraissaient ne pas avoir frappé les officiers, tant ils étaient attentifs à ne pas prononcer le propos qui eût déchaîné les violences.

Mais si, dans certains corps, l'esprit nouveau avait exercé ses ravages, si un vent de modernisme y soufflait, si la lutte s'engageait, sourde ou découverte, dans d'autres, l'harmonie n'avait pas été troublée. L'obéissance anéantie, la prostration devant la chose existante, la mentalité féodale héritée des ancêtres rendaient impossible la discussion contradictoire. Expression fidèle d'un régime disparu, dont elle avait conservé intacts l'esprit d'aventure, et la soif de gloire violente, l'armée prétorienne, volontairement ignorante et inactive, imbue de brutalité et d'autorité, se cabrait, frémissante et passionnée devant la République bafouée et ridiculisée. Et plus la République l'enveloppait d'amour et la gorgeait de faveurs, plus elle la méprisait, comme ces amants que le dévouement suppliant de leur maîtresse excède et détache. Et autour des tables, dans la fumée des sauces odorantes, c'était le débordement de l'injure, les espoirs formulés à voix haute, les regrets exprimés avec colère. Persuadé que l'idée du sacrifice rapproche prêtre et soldat, l'officier croyait avoir reçu sa mission d'une puissance extérieure et voyait dans le combat engagé contre les dogmes comme le signe avant-coureur d'une autre bataille qui se livrerait contre l'institution militaire anachronique. Il eût, pour endiguer le flot envahisseur et régénérer la Patrie, déchiré les lois avec son sabre, instrument de règne et de domination. En attendant l'heure de l'expiation inévitable, les officiers s'excitaient, dans leur haine commune et dans leur volonté farouche, d'externiser les mécréants. Ainsi la table imposée raffermissait les liens et faisait communier davantage et plus intimement dans la haine du progrès et de la liberté.

A midi et demie, Doulenecourt donna le signal du départ.

« Mon après-midi, dit-il, sera très occupé. Je dois vous confier que j'abdique les faux-cols strangulants. J'ai pris cette mesure radicale après des réflexions sérieuses. Mes nouveaux cols seront à la fois bas et rabattus. Je vais donc bouleverser les magasins : je crois que c'est un genre qui se porte peu. Messieurs, j'ai juste le temps d'aller à la gare chercher le journal. »

Ils s'en allèrent. A la porte, Trémentin serra fortement le bras du major et lui dit, les dents serrées :

« A la première allusion que vous vous permettrez sur le compte de ma maîtresse, je vous infligerai un traitement classique que vous n'êtes pas sans connaître. »

L'autre sourit, d'un sourire qu'il prolongea, les lèvres troussées : « J'habiterai cete femme », se dit-il mentalement.

Puis il passa son bras sous celui de de Montigné et ils franchirent ensemble le pont de la Tarnoise, sous lequel des eaux limpides polissaient des galets ronds. Ils avaient accoutumé de se rendre, après le déjeuner, au château voisin où le marquis de la Taupinière attirait des époux possibles pour ses trois filles. Dans ces réunions du meilleur monde, ont stigmatisait avec vigueur les scandales du régime et on buvait à la restauration des bons principes qui avaient fait de tout temps l'honneur et la gloire du pays.

Sur la route, les deux officiers agitèrent une question qui les préoccupait depuis quelque temps. Il s'agissait de décider s'il est préférable de boutonner entièrement la pelisse, ce qui donne un air crâne et ténébreux qui peut influencer les femmes, ou de la laisser flotter avec une négligence affectée, ce qui rappelle à la fois l'allure nonchalante et intrépide des housards impériaux, lesquels enlevaient d'assaut les places fortes et les cœurs faibles.

VIII

Dans son bureau que meublaient des tables massives recouvertes de laine grise, le sergent Turnière écrivait. Sur un vaste registre au quadrillage serré, les chiffres se superposaient, se juxtaposaient, représentant le prix des légumes et des épices réglementaires. Le front ridé du sous-officier attestait l'effort. Soudain, il posa sa plume sur un râtelier de balles de plomb, et se croisant les bras il réfléchit :

Quinze jours auparavant, il avait quitté la petite Emma. Dans les premiers temps, il avait goûté les charmes de cette séparation. Cette liaison était une sujétion inadmissible. Il n'était pas homme à se soumettre bénévolement à tous les caprices d'une femme. Certainement, il avait, suivant la mode, patienté des semaines entières, stationné des heures dans la rue, fait une cour patiente et prolongée. Mais une fois l'habitude prise et la première flamme éteinte, la régularité des entrevues, leur manque d'imprévu, l'avaient fatigué. Il avait dû espacer les rendez-vous, et pour varier le plaisir payer l'amour ailleurs. La docilité de cette petite l'avait exaspéré. Le départ aux manœuvres avait été pour lui un soulagement et l'aventure de Foucarin l'avait détaché complètement. Du moins, il le croyait.

Maintenant, ses sens réclamaient leur dû. C'est pourquoi, involontairement, il songeait à l'ancienne amie, grâce à qui il n'avait jamais d'arriérés avec la nature, créancière exigeante. Il se disait que si elle était là, il apprécierait sa présence. Elle le dispenserait de recherches qui pouvaient être laborieuses. Il conclut qu'il avait peut-être eu tort en ne tentant rien pour la retenir.

Sa pensée vagabonda. Il se rendit compte qu'il l'avait dans le sang plus qu'il ne l'avait cru, et qu'il éprouverait une véritable satisfaction s'il pouvait la revoir dans leur logis déserté, qu'il avait conservé, à toutes fins utiles.

Il se demanda ce qu'elle pouvait devenir de son côté, et si elle n'éprouvait pas de regrets. Après tout, elle lui avait donné des preuves d'amour évidentes. A l'idée qu'elle pouvait l'avoir oublié, il crispa les poings et il repoussa l'hypothèse d'un remplacement.

(1877).

ENJOLRAS.



LES THÉÂTRES

Denis d'Inès



Je fus frappé, lorsque je vis Denis d'Inès pour la première fois, il y a de cela trois ou quatre ans, par son air simple et réfléchi qui contrastait curieusement avec celui des gens du milieu dans lequel nous vivions l'un et l'autre alors. Son regard clair, aigu et droit, décèle la franchise et la tranquillité, une certaine assurance de soi, sa bouche fine, malicieuse, où l'ironie semble cachée, prête à bondir comme

un soldat en embuscade, donnent à sa physionomie mobile un aspect grave et gai tout à la fois qui la rend perpétuellement mobile et dont la caractéristique, malgré tout, est l'opiniâtreté.

Opiniâtre, en effet, croyant dur comme fer à la prépondérance de l'effort, d'un effort constamment renouvelé, Denis d'Inès, Parigot du faubourg, gavroche de barrière, a débuté en arpète dans le théâtre. A l'âge où ces messieurs les m'as-tu-vu singent les snobs et ne s'intéressent qu'à la façon dont on noue sa cravate, il affrontait, en courageux boulot de la carrière dramatique, il affrontait déjà l'ala de certaines créations à Belleville, à Montparnasse, au Populaire de Belleville, à Grenelle, aux Gobelins, aux Batignolles, aux Bouffes-du-Nord et même à Saint-Denis. Enfin, à dix-huit ans, connaissant déjà la technique du métier, il entrait au Conservatoire dans la classe du plus intelligent et du moins doué des comédiens : Le Bargy. Il en sortait avec un second prix de comédie et — ne riez pas — un premier accessit de tragédie en 1903. André Antoine, qui était encore au boulevard de Strasbourg, l'engageait. Puis le service militaire au 69^e d'infanterie où il joua, pendant deux ans, la comédie patriotique. A sa libération, André Antoine était passé à l'Odéon. Denis d'Inès était engagé au Second Théâtre Français.

On sait quel comédien intelligent il s'y montra. On sait comment il excella dans la plupart des rôles qu'il créa sous la direction du Grand Ouvrier : La Mort de Pan, Le Double Madrigal, Dans l'Ombre des Statues, David Copperfield, La Nuit Florentine, Rachel enfin — et j'en oublie ! Le rôle du balayeur qu'il joua d'une façon si simple et si vraie dans cette dernière pièce, vient de lui valoir son engagement au Théâtre-Français où il débutera en juin prochain.

D'un esprit prompt, ayant toutes les qualités physiques, vocales et intellectuelles de l'amoureux-comique, la diversité de son talent lui a permis d'affronter avec succès tous les rôles de composition. Dans le classique même, il fut un étourdissant L'intimé des Plaideurs, un fulgurant Mascarille de L'Etourdi, un brillant Cliton du Menteur. Dans Les Corbeaux, de Becque, il a fait de Pessier un type inoubliable.

Le talent preste, sûr, hardi, léger de Denis d'Inès en fait un des premiers jeunes comédiens d'aujourd'hui. A vingt-huit ans, à l'âge où les autres se cherchent encore, comme on dit (et quelquefois hélas ! sans se trouver), Denis d'Inès est déjà un acteur plein d'autorité. Très simple, jouant comme il voit vivre autour de lui, il atteint sans effort à la vérité même et communique l'émotion ou la gaieté par des moyens si naturels qu'on croit plutôt à la réalité de la vie qu'à la fiction théâtrale. C'est du grand art, tout simple, une réalisation presque toujours définitive. Il faut féliciter M. Albert Carré d'avoir appelé au Théâtre-Français ce modeste, cet excellent acteur.

Un grand bourgeois

M. Emile Fabre est un auteur dramatique extrêmement doué. A d'indéniables qualités d'homme de théâtre, il joint celles d'un écrivain sobre et précis, d'un penseur téméraire. Et, par le temps qui court ce ne sont pas des dons communs.

Ils ont eu, cette fois, le rare mérite d'exciter la fureur des critiques professionnels qui n'ont pas l'air de se rendre

compte à quel point « la critique est facile et l'art est difficile ». Ce qui, je crois, a mis le comble à leur mauvaise humeur, c'est que dans *Un Grand Bourgeois*, M. Emile Fabre, qui n'est pas critique, s'est permis cependant de faire la critique de la classe bourgeoise à laquelle ils appartiennent presque tous, à la façon dont l'entendait Flaubert.

Les Matignon que M. Emile Fabre a observés sont trois parvenus bourgeois. Le père qui était un communard de 48 n'a pas complètement oublié son origine plébéienne. Le fils, déjà, a reçu l'éducation de la classe bourgeoise dans laquelle il s'est développé. Le petit-fils enfin n'est pas loin de devenir absolument rétrograde à toute idée de justice ou, tout simplement, d'équité. Un drame intime a divisé les deux époux de la seconde génération des Matignon. L'homme entraîné par les succès d'argent, absorbé par les affaires, a délaissé sa femme. Celle-ci qui s'ennuyait justement dans son luxe sans art, a pris deux amants : le premier, Richebay qui est un journaliste, le second, une espèce de rasta que nous ne voyons pas mais dont nous savons seulement qu'il a escroqué les bijoux de sa maîtresse. De Richebay, la belle Mme Christiane Matignon a eu une fille, Frédérique. Pendant quelque temps le mari n'a pas soupçonné que cette enfant ne lui appartenait pas. Mais obscurément, il sentait entre elle et lui comme une incompatibilité de sentiments. Puis un beau jour, il a appris l'histoire des bijoux de Christiane vendus pour aider le second amant. Il a soupçonné le premier : Richebay, il a eu l'intuition que Frédérique était sa fille.

Au moment où le drame commence, il est question de marier Frédérique à un ingénieur anglais qui a avec Matignon des intérêts que nous ne connaissons pas très bien. Mais Frédérique aime le jeune chimiste pauvre Maxime Tallier qui est le neveu de Richebay et elle refuse d'accepter le mariage que son père lui propose. Ce refus déclenche le drame. Matignon ne cédera pas. Christiane interviendra. Mais son mari la menacera de dévoiler ses infamies si elle n'obtient pas le consentement de sa fille. Il faudra que le grand-père lui-même se dresse contre la volonté de son fils, qu'il le menace à son tour de dévoiler certain dossier secret s'il s'entête plus longtemps à repousser la demande de Maxime Tallier. J'ai très mal raconté le scénario de cette œuvre. Mais ce qui est intéressant au premier chef, c'est la pensée qu'il a permis à l'auteur d'exprimer : l'âpreté, la férocité des parvenus, leur mépris de tout ce qui, dans la vie de leurs proches, ne sert pas, ne consolide pas leur intérêt. Il y aurait un beau drame à écrire sur l'empoisonnement de l'humanité par l'argent. Ici encore, M. Emile Fabre, n'en fait pas complètement le procès. Il ne s'attaque pas à la cause même du mal, mais il la dénonce clairement. Il semble avoir vu nettement que le mensonge est à la base de tous nos entretiens, même entre proches, parce que nous vivons en régime capitaliste. Il faut absolument que nous mentionnions, que nous mentionnions à tous et parfois à nous-mêmes pour sauvegarder nos intérêts. Mais il y a autre chose encore dans *Un Grand Bourgeois* : c'est la détresse de Christiane qui, dans une vie impossible, a voulu trouver un peu de bonheur et qui, à cause de l'argent, à cause du milieu social dans lequel elle vivait, a été trompée, tourmentée, avilie. Quel crime a-t-elle commis, en fin de compte, pour mériter pareil supplice ? Elle a voulu aimer et être aimée. A cause de l'intérêt on lui a joué la comédie de l'amour, on l'a grugée. Mais, là encore, M. Emile Fabre n'a pas semblé osé aller jusqu'à la source même du mal. Il l'a dénoncée encore une fois. Il ne l'a pas flétrie. Il n'en a pas fait le procès. Quoi qu'on en pense, cependant, quoi qu'on en dise, *Un Grand Bourgeois* est une œuvre forte, courageuse, solidement charpentée et écrite. C'est une œuvre loyale et digne que le directeur du THÉÂTRE ANTOINE a eu raison de représenter. Tous ceux qui ne pensent pas bourgeoisement, tous ceux auxquels il ne suffit pas seulement d'appartenir à une caste, quelle qu'elle soit, pour être aveugles sur ses tarés, applaudiront au succès mérité de cette belle pièce.

Gabriel REUILLARD.

Pierre Blanchemain, à Toulouse. — Je n'ai pas lu l'article dont vous me parlez. Je vous serais obligé de bien vouloir me l'envoyer, si vous l'avez sous la main. Je tâcherai ensuite de répondre à vos questions.

G. R.

LES HOMMES DU JOUR

Communiqués

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS (LAGUIONIE et Cie)

Emission de 29.879 actions ordinaires de
150 francs nominal chacune

Ces actions seront, dès leur libération, sur un pied de parfaite égalité avec les 70.121 actions ordinaires en circulation. A cet effet, et pour les dites actions nouvelles, le dividende de l'exercice 1913-1914, commencé le 1^{er} août 1912, sera complété par un prélèvement sur la prime d'émission de ces titres.

Prix d'émission: 350 francs.

Payable, au gré des souscripteurs, soit par versements échelonnés, à raison de: 50 francs à la souscription, 125 francs à la répartition du 2 au 5 février et 175 francs du 2 au 10 mars prochain; soit, pour les titres libérés à la répartition: 50 francs en souscrivant et 299 fr. 20 à la répartition, ce qui, pour ces souscriptions, ramènera le prix d'émission à 349 fr. 20.

Les souscripteurs auront la faculté de retarder jusqu'au 30 avril le versement de libération, moyennant un intérêt calculé à raison de 5 o/o l'an, qui courra du premier jour fixé pour l'échéance du terme.

Les souscripteurs qui libéreront intégralement leurs titres à la répartition recevront immédiatement des titres définitifs.

La souscription publique sera ouverte le samedi 24 janvier courant et close le même jour, mais on peut souscrire dès maintenant par correspondance.

A noter que ces 29.879 actions sont réservées, par préférence, aux porteurs des actions actuelles, tant ordinaires que privilégiées.

Les demandes sont reçues: 1^o à titre irréductible, à raison de 1 action nouvelle par 5 actions actuelles (ordinaires ou privilégiées). Les porteurs de moins de 5 actions pourront se réunir pour exercer leur droit de préférence;

2^o A titre réductible: souscription des actionnaires et non-actionnaires, sans limitation de chiffre. Les actions non absorbées par la souscription irréductible seront réparties, d'abord aux demandes réductibles des actionnaires, et, pour le surplus, aux demandes des tiers non-actionnaires.

Les demandes sont reçues au siège social des Grands Magasins du Printemps et également pour le compte de la Société à Paris, dans les départements et à l'étranger, aux sièges, succursales, agences et filiales des Etablissements suivants: Banque de Paris et des Pays-Bas, Comptoir National d'Escompte de Paris; Crédit Algérien, Crédit Lyonnais et Société Générale.

La notice requise par la loi a été publiée au Bulletin des Annonces légales obligatoires du 12 janvier courant.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme

au capital de 200 millions entièrement versés

MM. les Actionnaires sont informés que, suivant décision prise par le Conseil d'administration, un acompte sera réparti à valoir sur les résultats de l'exercice 1913.

Cet acompte sera payable aux guichets du Comptoir National d'Escompte de Paris, de sa succursale et de ses bureaux de quartier, ainsi qu'aux sièges des agences en province et de l'étranger, à partir du 31 janvier, à raison de 12 fr. 50 par action, soit sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances:

12 francs par action nominative;

Et 10 fr. 78 par action au porteur.

Contre remise du coupon n° 42.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CRÉDIT (Ancienne Banque Ch. Victor et Cie)

Société anonyme

Capital: quinze millions de francs.

Siège social: 13, boulevard Haussmann, Paris.

Convocation de l'Assemblée générale
extraordinaire.

MM. les Actionnaires de la Société Auxiliaire de Crédit (Ancienne Banque Ch. VICTOR et Cie) sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, pour le samedi 31 janvier 1914, à onze heures du matin, 6, rue Chauchat, à Paris, en l'Hôtel de la Société des Anciens Elèves des Arts et Métiers.

Ordre du jour:

- 1^o Rapport du Conseil d'administration;
- 2^o Examen de la situation de la Société;
- 3^o Mesures à prendre en conséquence.

Les actionnaires désirant assister à l'Assemblée devront déposer leurs titres dans les caisses de la Société Auxiliaire de Crédit, au siège, 13, boulevard Haussmann, à Paris, ou dans ses agences.

Le Conseil d'administration.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

C'est cette année que la Société Générale, fondée en 1864, célébrera son cinquantenaire. Fondée au capital de 120 millions divisé en 240.000 actions de 500 francs, 250 francs versés, elle est aujourd'hui au capital de 500 millions, divisé en 1 million d'actions de 500 francs, dont 250 francs sont versés. Ses réserves, fin 1912, s'élèvent à 122 millions pour un capital versé de 250 millions. Elle a plus de 100.000 actionnaires et près d'un million de clients divers. Elle possède 1.092 succursales, agences et bureaux en France; 7 agences en Afrique: Algérie: Alger, Oran; Tunisie: Tunis, Sousse et Sfax; Maroc: Tanger, Casablanca; 3 agences à l'étranger: 2 à Londres, 1 à Saint-Sébastien (Espagne).

Elle a, en outre, des correspondants sur toutes les places de France et de l'étranger.

La Société Française de Banque et de Dépôts, en Belgique, au capital de 25 millions; la Société Générale Alsacienne de Banque, au capital de 20 millions de francs; la Société Suisse de Banque et de Dépôts, au capital de 25 millions de francs; la Banque Russo-Asiatique, à Saint-Petersbourg, au capital de 35 millions de roubles, sont, avec leurs succursales, des banques affiliées à la Société Générale.

OBLIGATIONS 4 o/o DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Le Trésor public procède à l'émission de 400.000 obligations 4 o/o amortissables de 500 francs des Chemins de fer de l'Etat.

Ces obligations portent jouissance du 1^{er} février prochain et rapportent, par an, 20 francs d'intérêt, payables les 1^{er} février et 1^{er} août, sous déduction des taxes et impôts. Elles sont remboursables au pair en quarante-huit ans, par voie de tirages au sort, le premier tirage ayant lieu le 1^{er} février 1915 et le dernier avant le 1^{er} février 1962.

Le prix d'émission est fixé à 490 francs, payables: 245 francs au moment de la demande et 245 francs le 5 février. Les demandes seront reçues le 29 janvier, à la Caisse centrale du Trésor public, à Paris. Elles seront servies dans l'ordre où elles se produiront jusqu'à épuisement de la quantité d'obligations à émettre.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

Les publications artistiques P.-L.-M.

Poursuivant la série de ses publications artistiques, la Compagnie P.-L.-M. vient de faire paraître un remarquable Atlas Côte d'Azur, qui continue une collection d'albums similaires destinés à former un admirable ensemble descriptif

des régions desservies par le P.-L.-M.

Comme ses devanciers, « Savoie-Dauphiné » et « Vallée du Rhône », l'Atlas Côte-d'Azur, minutieusement documenté, illustré de nombreuses photogravures, renferme deux superbes planches, hors texte, en couleurs, et une carte très intéressante de la région, également en couleurs.

Il est en vente, au prix de 0 fr. 50, à la gare de Paris-Lyon, dans les bureaux, succursales et bibliothèques des gares du réseau, ou adressé sur demande faite au Service de la publicité, 20, boulevard Diderot, Paris, accompagnée de 0 fr. 60 pour les envois à destination de la France, et de 0 fr. 65 (mandat-poste international), pour ceux à destination de l'étranger.

ROBINSON GOLD MINING Co

Une assemblée extraordinaire aura lieu à Johannesburg, le 16 mars 1914.

Les détenteurs d'actions au porteur ont le plus grand intérêt de s'y faire représenter et sont priés de déposer leurs titres aux domiciles indiqués dans l'avis de convocation qui a été publié et dont on trouvera la copie dans tous les établissements de crédit.

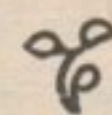
AU NOUVEAU CIRQUE

Succès triomphal

Il n'est pas possible de trouver à Paris de spectacle plus attrayant que celui du Nouveau Cirque. Chaque nouveau programme est un nouveau triomphe pour M. Debray, l'habile directeur du coquet et célèbre établissement de la rue Saint-Honoré.

Rappelons donc que les matinées des mercredis, jeudis, dimanches et jours fériés sont toujours l'occasion d'un véritable succès pour le Nouveau Cirque, qui reste plus que jamais le rendez-vous favori des familles, puisque son spectacle convient essentiellement aux jeunes imaginations sans être pour cela indigne des expériences mûres.

GRAND CHIC



Marguerite
Barthélemy

MODES

37, Rue Lafayette, 37

PARIS

TÉLÉPHONE 139-20

Le Gérant: ERNEST REYNAUD.

Imp. F. DESHAYES

83, rue de la Santé, Paris-13^e

PRIMES GRATUITES OFFERTES aux LECTEURS

Les Hommes du Jour

Abonnement d'un an : 6 francs

Chaque abonné d'un an aux Hommes du Jour a droit de choisir une des primes suivantes :

N° 1. - LA FEDÉRÉE, par A. Willette ; La CIGARETTE, par Poulbot.

N° 2. - Quatre séries PORTRAITS D'HIER à choisir dans la liste ci-dessous (1 à 9).

N° 3. - Quatre séries LES HOMMES DU JOUR, à choisir dans la liste ci-dessous parmi les séries 6 à 14. - (Le nombre de séries 1 à 5 est trop restreint pour les offrir en prime gratuite).

Les Hommes du Jour

LA PLUS INTÉRESSANTE
COLLECTION A CONSERVER

Hommes du Jour parus :

Première série : CLÉMENTEAU ; HERVÉ ; JAURÈS ; DRUMONT ; PICQUART ; FALLIÈRES ; ROCHFORD ; GUESDE ; DÉROULÈDE ; COMBES ; ROCHETTE ; D'AMADE.

Deuxième série : BRISSON ; YVETOT ; LÉPINE ; SEMBAT ; BUNAU-VARILLA ; Sébastien FAURE ; BARRES ; R. BÉRENGER ; VAILLANT ; Paul DESCHANEL ; PELLETAN ; Jean GRAVE.

Troisième série : DELCASSÉ ; BRIAND ; POUGET ; MAUJAN ; J. REINACH ; RICHPIN ; Stéphen PICHON ; (OUTANT (d'Ivry) ; ROUVIER ; CLARETIE ; ALLEMANE ; MILLERAND.

Quatrième série : MIRLEAU ; RODIN ; BROUSSE ; LOCKROY ; VIVIANI ; BIÉTRY ; DESCAYES ; J.-L. BRETON ; P. BOURGET ; M. ALLARD ; ANTOINE ; GÉRAULT-RICHARD.

Cinquième série : Jules LEMAITRE ; Ch. MALATO ; H. MARET ; Marc SANGNIER ; DEIBLER, Francis de PRESSENSÉ ; M. DONNAY ; GRIFFUELLES ; RIBOT ; LÉGITIMUS ; GOHIER ; Maximilien LUCE.

Sixième série : P. DOUMER ; SIMYAN ; Jules RENARD ; Louis BARTHOU ; SÉVERINE ; E. BRIEUX ; E. PATAUD ; G. THOMSON ; Amilcare CIPRIANI ; J. MÉLINE ; E. LABORI ; Anatole FRANCE.

Septième série : Alfred NAQUET ; Georges LEYGUES ; CONSTANS ; Maxime GORKI ; LAFARGUE ; Arthur MEYER ; KROPOTKINE ; NICOLAS II ; TOLSTOI ; VERBAEREN ; MERLOU ; Emile FAURE.

Huitième série : BLÉRIOT ; GOMPÈRE ; FERRER ; FERRER (spécial) ; BOURTZEFF ; COCHERY ; Paul ADAM ; ROSTAND ; SAINT-SAËNS ; DUJARDIN-BEAUMETZ ; Henry BATAILLE ; l'Abbé LEMIRE ; Charles BENOIST.

Neuvième série : CHARLES-ALBERT ; Victor AUGAGNEUR ; Docteur DOYEN ; GOSLOS COURTELIN ; LÉOPOLD II ; Paul ROBIN ; Alfred C. PUE ; A. OIRU ; Henry CHÉRON ; Lucien GUITRY ; Marcel PRÉVOST ; Madame CURIE.

Dixième série : Jean AICARD ; FORAIN ; LÉON BLOY ; MASCURAUD ; LASIES ; Les Liquidateurs ; Jean CRUPPI ; A. ZÉVAËS ; LAFFERRE ; SARRAUT ; RUAU ; Chonoc ; de RAMEL ; PAINLEVÉ.

Onzième série : D'ROUX ; Johan RICTUS ; GÉMIER ; Pierre LOTI ; TOM MANN ; D' METCHNIKOFF ; ROUSEVELT ; ALPHONSE XIII ; Henri ROBERT ; J.-H. ROSNY ; Gabriele d'ANNUNZIO ; Jacques DHUR.

Douzième série : METERLINCK ; PIE X ; ETIENNE ; KEUFER ; Les Mastroquets ; MASSENET ; Laurent TAILHADE ; Le 606 et l'Avarie ; Camille LEMONNIER ; de SELVES ; M. et Mme Albert CARRÉ ; Les Rothschild e les Cheminots.

Treizième série : Mouches et Mouchards ; Jean COLLY ; SARAH-BERNHARDT ; Henry BÉRENGER ; Les Ventres Dorés ; Léon DIERX ; G. de PORTO-RICHE ; L'Affaire Durand ; S.-M. PHILIPPE d'ORLÉANS ; DRANEM ; Xavier PRIVAS ; Le Procureur et le Financier.

Quatorzième série : Colette WILLY ; Adolphe VILLETTE ; Mgr DUCHESNE ; Aristide BRUANT ; Henri de RÉGNIER ; WALDECK-ROUSSEAU ; Henry BERNSTEIN ; MONIS ; BERTEAUX (2 N°) ; Nos Ministres ; Les deux SAM.

Séries 1 à 4, chaque 1 fr. 75

Séries suivantes, chaque 1 fr. 20

Les 14 séries : 19 fr., franco.

Hors texte sur Japon 25/33

La Cigarette

par POULBOT

La Fédérée

par A. WILLETTE

Joindre 0 fr. 60 au montant de l'abonnement
pour recevoir la prime choisie

Les Hommes du Jour

Annales politiques sociales littéraires et artistiques

10^{es} le N°



Tous les Samedis

Portraits d'Hier

Études sur la vie, les œuvres, l'influence
des grands morts de notre temps

Séries déjà parues :

Première : Émile ZOLA, par Victor Méric. — PUVIS de CHAVANNES, par Léon Werth. — BEETHOVEN, par Georges Pioch. — IBSÉN, par François Cruey. — BALZAC, par Manuel Devaldès. — BAKOUNINE, par Amédée Dunois.

Deuxième : BAUDELAIRE, par Gaston Syffert. — DALOU, par Paul Cornu. — FLAUBERT, par Henri Bachelin. — PROUDHON, par Maurice Harmel. — Gustave COURBET, par Maurice Robin. — GOETHE, par Raymond Darsiles.

Troisième : Pierre DUPONT, par Gabriel Clouzet. — PELLOUTIER, par Victor Davo. — Alfred de VIGNY, par Han Rynor. — MICHELET, par Elie Faure. — VERLAINE, par Adrien Waseige. — LÉON CLADEL, par G. Normandy.

Quatrième : Édouard MANET, par Camille de Sainte-Croix. — Constantin MEUNIER, par M.-C. Poinot. — Eugène DELACROIX, par Maurice Robin. — Clovis HUGUES, par Gustave Kahn. — Alfred de MUSSET, par Paul Peltier. — Richard WAGNER, par J.-G. Prod'homme.

Cinquième : VILLIERS de l'ISLE-ADAM, par Victor Snell. — J.-B. CARPEAUX, par Florian Parmentier. — Edgar Poe, par Maurice de Casanove. — Paul CÉZANNE, par Elie Faure. — Edgar QUINET, par Elie Reynier. — TCHERNICHEVSKY, par Vera Starkoff.

Sixième : Maurice ROLLINAT, par Judith Cladel. — Eugène POTTIER, par Ernest Museux. — BJERNST-JERNE-BJERNSON, par Maurice de Bigault. — PASTEUR, par G. Sauvebois. — Louis BUCHNER, par Victor Davo. — FOURRIER, par Harmel.

Septième : Walt WITHMAN, par Henri Guilbeaux. — César FRANCK, par Gaston Périard. — Max STIRNER, par Victor Roudine. — LECONTE de LISLE, par Gaston Sauvebois. — GUY de MAUPASSANT, par Gabriel Clouzet. — LAMARCK, par Elie Faure.

Huitième : Frantz LISZT, par J.-G. Prod'homme. — GÉRARD de NERVAL, par Henri Strentz. — Henri HEINE, par Amédée Dunois. — Hégésippe MOREAU, par Hugues Balagny. — Jules LAFORGUE, par Henri Guilbeaux. — Oscar WILDE, par Georges Bazile.

Neuvième : CARLYLE, par E. Masson. — BÉRANGER, par A. Waseige. — E. RENAN, par Jean Steene. — Louis BLANC, par M. Casanove. — William MORRIS, par Georges Vidalenc. — H. DAUMIER, par Louis Nazzi.

Chaque série, 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 65

Adresser la correspondance à H. FABRE,
19, rue Jean-Jacques Rousseau



Emile ZOLA

EMILE ZOLA

Œuvres Complètes Illustrées

en 50 VOLUMES BROCHÉS ou 19 VOLUMES RELIÉS

Format grand in-8° Jésus (28x19)

5 frs
ou
7 fr. 50
par Mois

Seule édition complète Illustrée. — Edition ne varietur.

13.000 pages de texte

1.200 illustrations par

André GILL, Gustave DORÉ, Henry MONNIER, etc., etc.

Liste des Œuvres Complètes d'EMILE ZOLA :

Les Trois Villes

Lourdes — Rome — Paris

Les Quatre Évangiles

Fécondité — Travail — Vérité

Romans et Nouvelles

Contes à Ninon. — Nouveaux Contes à Ninon. — La Confession de Claude. — Thérèse Raquin. — Madeline Féral. — Le Vœu d'une morte. — Les Mystères de Marseille. — Le Capitaine Burle. — Nais Micoulin.

Les Rougon-Macquart

Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire.

La fortune des Rougon. — La Curée. — Le Ventre de Paris. — La conquête de Plassans. — La faute de l'abbé Mouret. — Son Excellence Eugène Rougon. — L'Assommoir. — Une page d'Amour. — Nana. — Pot Bouille. — Au Bonheur des Dames. — La Joie de vivre. — Germinal. — L'Œuvre. — La Terre. — Le Rêve. — La Bête humaine. — L'Argent. — La Débâcle. — Le Docteur Pascal.

Œuvres Critiques

Mes Haines. — Le Roman expérimental. — Le Naturalisme au théâtre. — Nos auteurs dramatiques. — Les Romanciers naturalistes. — Documents Littéraires — Une Campagne (1880-1884). — Nouvelle campagne (1896). — La Vérité en marche.

Théâtre

Thérèse Raquin. — Les Héritiers Rabourdin. — Le Bouton de Rose.

PRIMES ENTIÈREMENT GRATUITES

Grâce à une heureuse combinaison avec l'Éditeur des Œuvres de Zola, nous pouvons offrir gratuitement aux Souscripteurs des Œuvres complètes d'Emile Zola une des cinq primes énumérées ci-dessous. Ces ouvrages (édition Fasquelle), préfacés ou annotés par les plus célèbres écrivains et critiques, sont vendus 3 fr.50 en librairie. C'est dire l'importance des avantages que nous offrons à nos lecteurs.

1° Combinaison par les Œuvres de Jean RICHEPIN en 24 volumes format 18 1/2x12.

2° Combinaison par les Œuvres de Th. GAUTHIER en 34 volumes format 18 1/2x12

3° Combinaison par 50 VOLUMES CLASSIQUES format 18 1/2x12.

Molière, 3 vol. — Racine (J.), 1 vol. — Corneille (P. et Th.), 2 vol. — Boileau, 1 vol. — La Fontaine, 2 vol. — Marivaux, 1 vol. — Schiller, 5 vol. — Goethe, 12 vol. — Shakespeare, 6 vol. — Dante, 1 vol. — Pétrarque, 1 vol. — Tasse (Le), 1 vol. — Cervantes, 2 vol. — Boccace, 1 vol. — Le Sage, 2 vol. — Rabelais (F.), 1 vol. — Rousseau J.-J., 1 vol. — Voltaire, 1 vol. — Chénier (A.), 2 vol. — Desmoulins (C.), 2 vol. — Bossuet, 1 vol. — Malherbe, 1 vol.

4° Combinaison par les Œuvres de A. de MUSSET et de G. FLAUBERT Formant ensemble 22 volumes, format 18 1/2x12

5° Combinaison par la COLLECTION LITTÉRAIRE en 50 volumes, format 18 1/2x12.

de la BIBLIOTHÈQUE CHARPENTIER et composée avec les Œuvres de Alphonse Daudet, Theuriet, Ferdinand Fabre, Arsène Houssaye, Théophile Gautier, Jean Richepin, Théodore de Banville, Hector Malot, Catulle Mendès, J.-H. Rosny, E. et J. de Goncourt, Paul Alexis, etc., etc.

Tous ces ouvrages étant en nombre limité, nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à souscrire de suite afin de profiter de ces avantages.

PRIX ACTUEL DE SOUSCRIPTION { 50 Volumes brochés : 165 francs, payables 5 fr. par mois.
19 — reliés : 210 francs, — 7.50 —

{ Au Comptant 10 o/o d'escompte (reliure rouge ou verte au choix).

CONDITIONS de SOUSCRIPTION

1° Remplir le bulletin ci-contre et l'adresser à

Monsieur DOLIÉ

2° Indiquer la prime choisie.

3° On ne paie rien d'avance.

4° Premier versement : le 5 du mois suivant la réception des ouvrages et de la prime.

5° La livraison est faite sans frais d'emballage.

6° Port depuis Paris en petite vitesse, aux prix les plus réduits à la charge de l'acheteur.

7° Encaissement des mensualités sans frais.

Ces avantages ne sont consentis qu'aux 100 premiers souscripteurs.

BULLETIN de SOUSCRIPTION

M. DOLIÉ, aux Hommes du Jour, 19, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Domicile _____

Ville _____

Départ _____

Gare _____

Adresse de l'emploi _____

Joindre à l'envoi la prime gratuite N° _____

Veuillez me faire parvenir par la Librairie Fasquelle, aux conditions détaillées par le prospectus dont je possède un exemplaire, les

Œuvres complètes illustrées d'Emile ZOLA

(1) En 50 vol. brochés au prix de 165 fr. payables à raison de 5 fr. par mois.

En 19 vol. reliés ROUGE ou VERT au prix de 210 fr. payables à raison de 7 fr. 50 par mois.

Au Comptant 10 o/o d'escompte.

Fait à _____, le _____ 191

SIGNATURE :

(1) Biffer le mode non choisi.

Emballage gratuit, Port petite vitesse à la charge de l'acheteur

A défaut de paiement de deux termes échus la totalité de la Souscription sera exigible.

En souscrivant maintenant, le premier versement mensuel ne sera à effectuer que le 5 Février seulement.